



**Fouille archéologique du site ChEt-1  
Réserve faunique des Laurentides (été 2005)**



**Laboratoire d'archéologie  
Université du Québec à Chicoutimi**

**Avril 2008**

CANQ  
TR  
QUE  
CAN  
106

Illustration de la page couverture :

⇒ Fouille du site ChEt-1, été 2005: sous-opération 2A, stratigraphie paroi nord.

**Résumé**

Ce rapport présente les résultats de la fouille archéologique effectuée au cours de l'été 2005 sur le site ChEt-1, situé au km 87 de la route 175, dans la Réserve faunique du parc des Laurentides. Ce site avait été mis au jour lors d'un inventaire archéologique effectué en 2004 par le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) pour le compte du ministère des Transports du Québec (MTQ), dans le cadre du projet de réaménagement de la route 175 reliant les régions de Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La fouille de huit tranchées et de plusieurs sondages a révélé la présence des vestiges de trois sablières basses (ou soles) d'un petit bâtiment d'une superficie de 9 m<sup>2</sup>. La faible quantité d'artefacts et d'écofacts témoignant d'activités domestiques (céramique et ossements d'animaux) et la datation des quelques objets témoins recueillis indiquent que ce bâtiment aurait servi d'abri. Celui-ci aurait été érigé le long du sentier traversant la Réserve faunique, pour l'usage des inspecteurs du parc et des voyageurs qui désiraient s'y reposer. Il aurait été utilisé au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

Ministère des Transports  
Centre de documentation  
700, boul. René-Lévesque Est,  
21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1



CANQ  
TR  
QUE  
CAN  
106

## Table des matières

Résumé .....	II
Table des matières .....	III
Liste des figures.....	V
Liste des tableaux .....	V
Liste des photographies .....	V
Équipe de réalisation .....	VI
<b>1. Introduction .....</b>	<b>1</b>
<b>2. Mandat .....</b>	<b>3</b>
<b>3. Méthodologie .....</b>	<b>4</b>
3.1 Fouille archéologique .....	6
3.2 Analyse des données .....	7
<b>4. Contexte environnemental.....</b>	<b>8</b>
<b>5. Contexte historique .....</b>	<b>10</b>
5.1 Occupation amérindienne.....	10
5.2 Occupation euro-québécoise .....	12
<b>6. Résultats de la fouille archéologique .....</b>	<b>14</b>
6.1 Stratigraphie et vestiges architecturaux.....	14
6.1.1 La zone nord (opération 2) .....	14
6.1.2 La zone sud (opérations 1 et 3).....	21
6.2 Interprétation des résultats.....	35
6.2.1 Événement 1 : construction d'un bâtiment.....	35
6.2.1.1 1a : prélèvement de matériaux de construction (1C3) .....	35
6.2.1.2 1b : activités de construction (1A7-1C5).....	37
6.2.1.3 1c : nivellement et remblayage (1A4-1B8-1D8-1E5).....	37
6.2.1.4 1d : pose des sablières basses (1A8-1B7-1E4) et 1e : remblayage de la base des sablières (1A2-1A5-1B5-1B6-1D9-1E2).....	37
6.2.2 Événement négatif : occupation du bâtiment .....	38
6.2.3 Événement 2 : démolition du bâtiment (1A3-1B4-1D2-1D6-1D7-1D11-1D12- 1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A3-2B2-2C2-2D2-2F2-3A2-3C2; 1A9-1D13- 1E3) .....	39
6.2.4 Événement 3 : reconstitution de la surface humique (1A1-1B1-1B2-1B3-1C1 -1C2-1D1-1D6-1D7-1D11-1D12-1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A1-2A2- 2B1-2C1-2D1-2E1-2F1-3A1-3B1-3C1) .....	40
6.2.5 Événement 4 : circulation de véhicules motorisés (1D5, 2A1, 2A2, 2B1) .....	40

<b>7. Discussion</b> .....	41
<b>8. Conclusion</b> .....	42
<b>Ouvrages consultés</b> .....	43
<b>Annexe 1: Fiche d'enregistrement</b>	
<b>Annexe 2: Catalogue des photographies</b>	
<b>Annexe 3: Inventaire des artefacts et des écofacts</b>	

## **Liste des figures**

Figure 1. Plan du site ChEt-1 .....	2
Figure 2. Plan des sondages excavés lors de l'inventaire du site ChEt-1 en 2004 .....	5
Figure 3. ChEt-1, sous-opération 2A, stratigraphie de la paroi nord.....	16
Figure 4. ChEt-1, sous-opération 1A, stratigraphie de la paroi ouest.....	23
Figure 5. ChEt-1, sous-opération 1B, stratigraphie de la paroi nord.....	24
Figure 6. ChEt-1, sous-opération 1D, surface du vestige 1D13 .....	27
Figure 7. ChEt-1, sous-opération 1C, stratigraphie de la paroi ouest.....	31
Figure 8. ChEt-1, séquence événementielle.....	35
Figure 8 (suite) .ChEt-1, matrice événementielle.....	36

## **Liste des tableaux**

Tableau 1. Interventions archéologiques réalisées dans l'emprise de la route 175 entre les km 86 et 146 .....	10
Tableau 2. Sites archéologiques connus à proximité de la route 175 .....	11
Tableau 3. ChEt-1, opérations 1, 2 et 3 ; distribution des artefacts selon les objets et leur provenance.....	18
Tableau 4. ChEt-1, opérations 1, 2 et 3 ; distribution des artefacts selon leur fonction et leur provenance.....	19
Tableau 5. ChEt-1, stratigraphie des sous-opérations 2C, 2D, 2E et 2F .....	21
Tableau 6. ChEt-1, stratigraphie des sous-opérations 3A, 3B et 3C.....	22

## **Liste des photographies**

Photo 1. Couvert forestier du site ChEt-1 (projet MTQ 20-3972-0157-A), vers le nord-est .....	9
Photo 2. ChEt-1, sous-opération 2B, les perturbations causées par les véhicules motorisés apparaissent au centre de l'aire de fouille (C1-19), vers l'est .....	15
Photo 3. Quelques artefacts découverts dans la sous-opération 2A du site ChEt-1 .....	17
Photo 4. ChEt-1, sous-opération 2A, stratigraphie de la paroi nord .....	20
Photo 5. Quelques artefacts provenant de la sous-opération 1B du site ChEt-1 .....	25
Photo 6. ChEt-1, sous-opération 1A, vue en plan de la planche 1A9, vers le nord-ouest....	26
Photo 7. ChEt-1, sous-opération 1D, vestige 1D13, vers le sud.....	26
Photo 8. ChEt-1, sous-opération 1E, planches de bois 1E13, vers l'est.....	28
Photo 9. ChEt-1, sous-opération 1E, solive en bois, vers l'est.....	30
Photo 10 : ChEt-1, sous-opération 1C, vue en plan des planches 1C5, vers le sud-est.....	33
Photo 11. ChEt-1, sous-opération 1C, lime plate à queue-de-rat et à taillant simple.....	33



## 1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de la fouille de sauvetage effectuée sur le site archéologique ChEt-1. Il est situé dans la Réserve faunique des Laurentides, dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 175, entre les km 87+290 et 87+330. Ce site avait été identifié par le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) lors d'un inventaire archéologique effectué à l'automne 2004, préalablement aux travaux de réaménagement de la route 175 par le MTQ (Langevin *et al.* 2005).

Dans le cadre de l'inventaire archéologique réalisé en 2004 par l'UQAC, six sondages de 40 cm par 40 cm, effectués à la hauteur du km 87+290, ont révélé la présence d'artefacts datant du début du XX<sup>e</sup> siècle ainsi que des anomalies microtopographiques. Considérant le peu de connaissances disponibles concernant l'occupation humaine dans la Réserve faunique des Laurentides au cours de l'époque historique (UQAC 2005), et la nature de cette découverte, le site ChEt-1 a fait l'objet d'une recommandation de fouille archéologique. Celle-ci était d'autant plus justifiée que le site ChEt-1 allait être totalement détruit lors de la réalisation des travaux de construction.

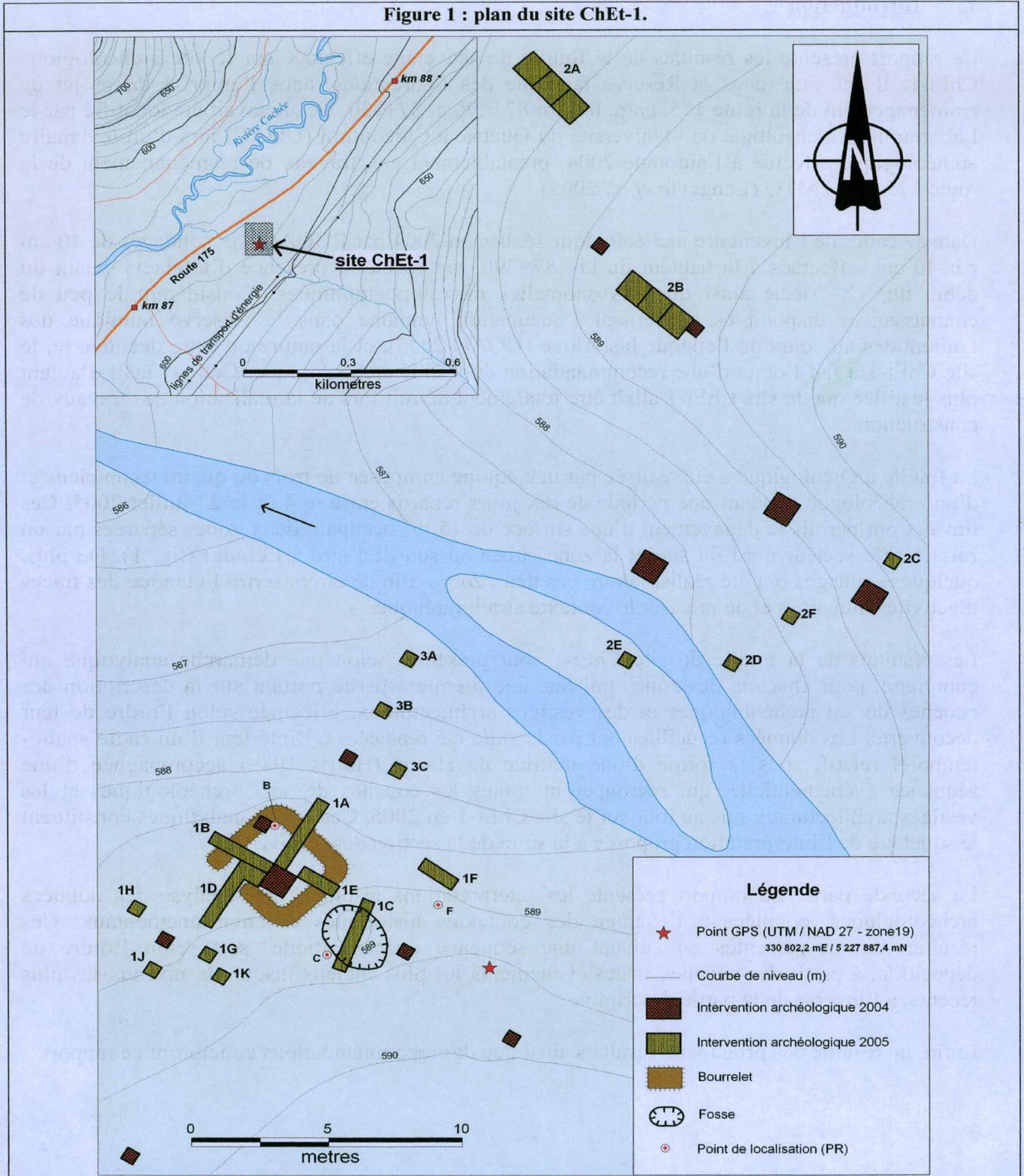
La fouille archéologique a été réalisée par une équipe composée de trois ou quatre techniciens et d'un archéologue pendant une période de dix jours répartis entre le 4 et le 22 juillet 2005. Ces travaux ont permis le dégagement d'une surface de 15 m<sup>2</sup> occupant deux zones séparées par un ruisseau (le secteur nord du site et la zone située au sud de l'aire à l'étude) (fig. 1). De plus, quelques sondages ont été réalisés entre ces deux zones afin de circonscrire l'étendue des traces d'activités humaines et de préciser le contexte stratigraphique.

Les résultats de la fouille du site ChEt-1 sont présentés selon une démarche analytique qui comprend, pour chacune des zones traitées, une première partie portant sur la description des couches de sol archéologiques et des vestiges architecturaux, effectuée selon l'ordre de leur découverte. Les données recueillies ont par la suite été replacées à l'intérieur d'un cadre spatio-temporel relatif, sous la forme d'une matrice de Harris (Harris 1989) accompagnée d'une séquence événementielle, qui regrouperont toutes les couches de sols archéologiques et les vestiges architecturaux mis au jour sur le site ChEt-1 en 2005. Ces outils analytiques constituent le squelette de l'interprétation proposée à la suite de la section descriptive.

La seconde partie du rapport présente les interprétations résultant de l'analyse des données archéologiques, couplées à l'examen des contextes historiques et environnementaux. Ces résultats seront présentés en suivant une séquence événementielle, soit selon l'ordre de déposition, à partir des couches et des événements les plus anciens jusqu'aux niveaux les plus récents, à l'inverse de la partie descriptive.

Enfin, un résumé des principaux résultats ainsi que des recommandations concluront ce rapport.

Figure 1 : plan du site ChEt-1.



## 2. Mandat

Le mandat confié au Laboratoire d'archéologie de l'UQAC était le suivant :

- Réaliser la fouille archéologique autour des secteurs ayant révélé des concentrations d'artefacts et des anomalies microtopographiques lors de l'inventaire archéologique de 2004;
- Préciser la nature de l'occupation du site ChEt-1 ;
- Produire un rapport de recherche conforme aux prescriptions du MTQ et de la loi sur les Biens culturels du Québec.

### 3. Méthodologie

Les méthodes et techniques utilisées pour la fouille du site ChEt-1 sont celles appliquées aux sites archéologiques du Québec pour la période historique.

La localisation et l'enregistrement des aires de fouille sont fondés sur le système Tikal. Celui-ci permet une très grande flexibilité pour l'implantation des sondages. Cette technique ne nécessite qu'une ligne de base qui est utilisée pour la localisation des composantes du site archéologique (sondages, vestiges architecturaux, etc.). L'implantation de cette ligne de base qui sert de référence spatiale, est faite au début des travaux sur le terrain.

Dans le cas de la fouille du site ChEt-1, une ligne de base avait déjà été établie au cours de l'inventaire archéologique de 2004 (fig. 2). Avant la fouille, il s'est avéré nécessaire de repérer le centre-ligne ainsi que les sondages positifs dégagés au cours de l'intervention de 2004 et d'identifier les anomalies microtopographiques. Les premières aires de fouille ont par la suite été délimitées afin de mieux comprendre les relations entre les diverses zones où des artefacts avaient été mis au jour en 2004. Le positionnement des aires de fouille visait aussi une meilleure compréhension de la topographie du site.

Les travaux sur le terrain ont été effectués à la truelle, en fouille fine et par couche stratigraphique, bien que parfois, le dégagement par niveaux arbitraires de 0,10 m ait été privilégié afin de mieux percevoir les changements graduels des couches de sol. Les données ont été enregistrées dans l'ordre de la collecte, selon le système Tikal. Cette technique d'enregistrement se compose de trois unités englobantes : le numéro de l'opération désigne un secteur du site ; la sous-opération, identifiée par une lettre qui représente une division à l'intérieur de l'opération ; le numéro de lot qui réfère à la présence de toute unité archéologique découverte sur le site, qu'il s'agisse d'une couche de sol, d'un vestige architectural ou de tout autre élément méritant une attention spéciale de la part de l'archéologue.

Les données colligées durant la fouille du site ChEt-1 ont été enregistrées sur des fiches d'enregistrement standardisées, conçues à cet effet (annexe 1). La première, destinée à la description des sols, fait état des dimensions verticales et horizontales de la couche de sol mise au jour (texture, couleur, compacité, inclusions, etc.) et des artefacts ou écofacts associés à l'unité archéologique en question. Quant à la seconde fiche d'enregistrement, elle a été utilisée pour l'enregistrement d'éléments archéologiques « atypiques » (ni couche stratigraphique, ni maçonnerie). On remarquera d'ailleurs que sa conception permet son adaptation à une vaste gamme de vestiges<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Ces fiches ont été mises au point pour l'école de fouille de l'Université Laval ; ces deux modèles ont été utilisés jusqu'en 2003.



Les différents relevés altimétriques effectués sur le terrain se sont faits à partir de points de repère (« PR ») implantés en fonction de l'emplacement des différentes sous-opérations. Utilisés principalement pour définir l'altitude relative d'une surface donnée (couche stratigraphique, vestige architectural, etc.), leur altitude réelle et celle des éléments archéologiques mis au jour ont été calculées à partir des courbes de niveau apparaissant sur la carte microtopographique du site ChEt-1 (fig. 1). Cette carte a d'ailleurs été mise au point grâce à l'utilisation d'une lunette d'arpenteur. Enfin, l'enregistrement des données a été complété à l'aide de dessins en plan et en coupe réalisés à l'échelle, ainsi que par la prise de photographies des éléments archéologiques pertinents (annexe 2).

Quant aux artefacts mis au jour au cours de la fouille du site ChEt-1, ils ont été classés en tenant compte de leur provenance et de leur matériau. Ils ont ensuite été décrits et inventoriés selon la nomenclature établie par Parcs Canada (annexe 3), pour enfin être catalogués, selon le cas<sup>2</sup>. Le cas échéant, leur numéro de catalogue comprendra le code Borden du site, l'opération, la sous-opération, le lot d'origine et un numéro de catalogue individuel (ex. : ChEt-1-1B3-6).

### **3.1 Fouille archéologique**

Lors de l'inventaire archéologique réalisé en 2004, diverses zones d'intérêt avaient été identifiées (Langevin *et al.* 2005 ; fig. 2). En tenant compte de celles-ci, le site à l'étude a été préalablement divisé en trois opérations (voir figure 1). L'opération 1 se trouvait au sud d'un ruisseau délimitant géographiquement le site archéologique, à proximité des principales anomalies microtopographiques repérées en 2004. Au nord de ce ruisseau, l'opération 2 désignait la zone où la plus grande partie de la collection d'artefacts d'origine euro-québécoise avait été mise au jour. Enfin, l'opération 3, qui couvrait une déclivité du terrain sur le côté nord du ruisseau, comprenait de petits sondages effectués dans le but d'établir un lien entre les zones 1 et 2 du site ChEt-1.

Comme l'emplacement de chacune des opérations avait été défini selon des critères précis, les sondages qui y ont été pratiqués n'étaient pas de taille régulière, car ils étaient adaptés aux objectifs visés par l'implantation des sous-opérations. Dans le cas de l'opération 1, elle visait à identifier la nature d'une petite superficie, de plan carré, située au sommet d'un replat : des sondages longs et étroits y ont été effectués (1A, 1B, 1D, 1E ; fig. 1). La configuration spatiale des aires de fouille devait permettre d'obtenir un profil stratigraphique illustrant à la fois les couches de sol au centre du monticule et celles à l'extérieur, ainsi que la limite entre les deux. Quelques sondages situés à proximité de ce monticule ont aussi été effectués afin de mieux connaître l'intensité de l'occupation de la zone couverte par l'opération 1 ainsi que pour comprendre la signification d'anomalies apparentes en surface (1C à 1K). La taille des sondages a donc varié selon les objectifs visés.

Au nord du ruisseau, dans l'opération 2 (fig. 1), des sondages ont aussi été réalisés afin de compléter les données concernant la concentration d'artefacts euro-québécois mis au jour en 2004 (Langevin *et al.* 2005) (fig. 2). Comme deux zones distinctes localisées de part et d'autre

---

<sup>2</sup> Le catalogage des objets témoins n'est pas systématique en archéologie historique, car seuls les artefacts et écofacts affichant des attributs particuliers (intégrité, rareté, représentativité, etc.) font l'objet d'un enregistrement au catalogue.

du centre-ligne avaient été identifiées, l'exploration de la frontière séparant celles-ci a été privilégiée, encore une fois en pratiquant de longs et étroits sondages. Cette démarche visait à identifier une éventuelle transition dans les activités ayant pu être exercées de part et d'autre de la zone couverte par l'opération 2 (les sous-opérations 2A et 2B) (fig. 1). Toujours dans le même but, de plus petits sondages ont été fouillés au sud de l'opération 2, près du ruisseau (2C à 2F) (fig. 1).

Enfin, l'opération 3 (3A à 3D) (fig.1), située entre le ruisseau et le monticule, comprenait de petits sondages établis dans une pente vers le cours d'eau. L'objectif de l'exploration de cette rive consistait à étudier les liens stratigraphiques entre les opérations 1 et 2, ainsi qu'à observer les variations des activités menées de part et d'autre du ruisseau.

### **3.2 Analyse des données**

Une fois l'enregistrement des données complété et les artefacts classés et décrits, l'approche utilisant le regroupement des données en événements distincts et séquentiels a été privilégiée pour analyser le site ChEt-1. Cette méthodologie, mise au point par Edward C. Harris (Harris 1989), utilise l'analyse des liens spatiaux reliant les dépôts stratigraphiques entre eux (couches de sols, vestiges architecturaux ou autres) afin de mettre en relief l'évolution du site archéologique.

Ainsi, les couches stratigraphiques et les vestiges architecturaux sont examinés isolément et les uns par rapport aux autres, afin de les regrouper selon leur nature pédologique et culturelle. Une fois cette étape franchie, ces ensembles sont intégrés dans une matrice événementielle (matrice de Harris) selon leur position spatiale et les relations qu'ils entretiennent entre eux. Un schéma du site qui illustre les dimensions horizontales (synchronie) et verticales (diachronie) des activités ou événements qui se sont déroulés sur les lieux de la fouille archéologique est ainsi obtenu<sup>3</sup>. En somme, la matrice événementielle et la séquence qui l'accompagne représentent le site dans son ensemble.

---

<sup>3</sup> Il va sans dire que les documents historiques disponibles et les renseignements issus du contexte environnemental sont utilisés en parallèle avec les données archéologiques pour l'obtention d'une image la plus fidèle possible des événements qui ont formé le site à l'étude.

#### 4. Contexte environnemental<sup>4</sup>

Le site archéologique ChEt-1 est localisé dans l'emprise du projet de réaménagement de la route 175, dans la Réserve faunique des Laurentides, plus précisément entre les km 87+290 et 87+330 (voir fig. 1). Son emplacement correspond au versant méridional du massif montagneux des Laurentides, dans le bassin hydrographique de la rivière Jacques-Cartier. Cette région, à la limite entre les moyennes Laurentides et le massif montagneux comme tel, a été entièrement libérée des glaces un peu après 11 000 AA. Son relief accidenté, avec ses nombreux affleurements rocheux, est tributaire des avancées et reculs du glacier de l'inlandsis Laurentien. Bien que cette activité glaciaire ait dévoilé le substrat rocheux à maints endroits, elle a aussi laissé derrière elle une couche de till d'épaisseur variable, en particulier dans certaines vallées telle celle de la rivière Pikauba, où les dépôts atteignent plus de 40 m.

Le développement de la flore a été tributaire des soubresauts climatiques suite à cette déglaciation. Bien que le versant sud-est de la réserve faunique des Laurentides était déjà dégagé des glaces vers 10 100 AA, l'altitude de la zone à l'étude a freiné le développement du couvert forestier. Des études palynologiques ont suggéré que la toundra s'y serait maintenue jusqu'à environ 9 000 ou 10 000 AA. Toutefois, dans les zones moins élevées, la forêt s'est rapidement développée et densifiée entre 10 000 et 8 000 AA, pour donner naissance à une tremblaie. Celle-ci sera graduellement remplacée par une forêt plus diversifiée, pour atteindre son état actuel vers 7 500 AA. Depuis ce temps, le couvert forestier n'a pas subi de modifications importantes (Langevin *et al.* 2004).

À l'échelle micro-géographique, le site ChEt-1 est localisé sur une pente inclinée vers le sud-ouest, du côté est de la route 175 actuelle, à une altitude moyenne de 600 m au-dessus du niveau de la mer. Un ruisseau s'écoulant de l'est vers l'ouest traverse le site pour se jeter dans la rivière Cachée. L'emplacement du site présente deux paysages floristiques distincts : un au nord et l'autre au sud du ruisseau. Du côté nord, le couvert végétal se limite à la présence de longues plantes herbacées dont la croissance est favorisée par l'absence d'arbres de grande taille. Les quelques arbres qui s'élèvent à cet endroit sont surtout des feuillus âgés de moins de 20 ans. Au sud, le couvert forestier est dominé par les conifères et semble nettement plus âgé (photo 1).

Topographiquement, le site se trouve sur une pente descendante vers le sud-ouest. Exception faite d'une bande de près de 10 m qui longe un étroit ruisseau qui s'écoule du centre du site vers la route 175, dans un axe est-ouest. Le drainage du sol est jugé moyen à certains endroits et bon à d'autres.

L'activité humaine a laissé d'importantes traces sur le site ChEt-1. Outre l'absence d'arbres dans la zone nord, de nombreuses ornières sillonnent le terrain dans son ensemble, bien que leur nombre soit plus élevé dans le secteur situé au nord du ruisseau. Ces ornières, d'une largeur moyenne de 0,30 m et qui s'enfoncent dans le sol à une profondeur approximative de 20 cm, résultent fort probablement de l'utilisation de machinerie lourde à des fins d'exploitation forestière.

---

<sup>4</sup> Les données environnementales sont extraites de l'étude de potentiel archéologique réalisée par le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Chicoutimi (Langevin *et al.* 2004) et du rapport de l'inventaire archéologique réalisé en 2004 (Langevin *et al.* 2005).

Photo 1: couvert forestier du site ChEt-1 (projet 20-3972-0157-A), vers le nord nord-est.



Parcelle	Superficie (ha)	Statut	Observations
1	100	Forêt	
2	200	Forêt	
3	300	Forêt	
4	400	Forêt	
5	500	Forêt	
6	600	Forêt	
7	700	Forêt	
8	800	Forêt	
9	900	Forêt	
10	1000	Forêt	
11	1100	Forêt	
12	1200	Forêt	
13	1300	Forêt	
14	1400	Forêt	
15	1500	Forêt	
16	1600	Forêt	
17	1700	Forêt	
18	1800	Forêt	
19	1900	Forêt	
20	2000	Forêt	

## 5. Contexte historique<sup>5</sup>

### 5.1 Occupation amérindienne<sup>6</sup>

Les conditions environnementales du versant sud-est de la Réserve faunique des Laurentides prévalant suite à la dernière déglaciation n'étaient pas favorables à l'occupation humaine car le désert périglaciaire ne permettait qu'un mode de subsistance limité, étroitement dépendant de quelques ressources animales. Les conditions environnementales propices à l'occupation humaine ne se sont développées qu'avec l'émergence d'un couvert floristique plus dense et diversifié, soit vers 8 000 ans AA.

À l'intérieur des limites de la Réserve faunique des Laurentides, il y a eu jusqu'à maintenant peu d'interventions archéologiques. À l'exception des inventaires effectués dans le cadre du réaménagement de la route 175, aucun projet de recherche d'envergure n'y a été initié (Langevin et al. 2003). Entre les km 86 et 146, 25 interventions archéologiques (y compris celle documentée par ce rapport) ont été réalisées dans l'emprise de la route 175, dont 22 correspondent à des inventaires ou des fouilles archéologiques effectués pour le compte du MTQ (tableau 1). Trois de ces inventaires ont révélé des vestiges archéologiques : au km 87+290, au km 100+800 et au km 118+870. Les trois interventions archéologiques effectuées par d'autres intervenants que le MTQ ont permis la découverte de 21 sites archéologiques, tous situés sur les berges du lac Jacques Cartier.

**Tableau 1 : interventions archéologiques réalisées dans l'axe de la route 175, entre les km 86 et 133.**

Km	Feuillet 1 : 50 000	Bassin hydrographique	Type d'intervention	Résultat	Référence ISAQ
86+000 à 91+000	21 M/3	riv. Cachée	Inventaire	Positif	Langevin et al. 2005
86+000 à 91+000	21 M/3	riv. Cachée	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2007
88+000 à 90+000	21 M/3	riv. Cachée	Inventaire	Négatif	Laliberté 1993
91+000 à 94+000	21 M/3	lac Régis	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
91+000 à 96+000	21 M/3	lac à l'Épaule	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
91+000 à 96+000	21 M/3	lac à l'Épaule	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2007
92+000 à 95+000	21 M/3	lacs Régis, à Noël	Inventaire	Négatif	Chrétien 2001
96+000 à 115+000	21 M/6	riv. à l'Épaule	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2007
100+500 à 100+800	21 M/6	riv. à l'Épaule	Fouille	Positif	Aubut-Robitaille et al. n-d
103+000	21 M/6	riv. à l'Épaule	Inventaire	Négatif	Pintal 2002
113+000 à 124+000	21 M/6	riv. Montmorency	Inventaire	Négatif	Langevin et al. n-d
115+800 à 120+000	21 M/6	riv. Montmorency	Inventaire	Positif	Langevin et al. 2005
118+870	21 M/6	riv. Montmorency	Fouille	Positif	Langevin et al. n-d
120+000 à 125+000	21 M/6	riv. des Brûlés	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
125+000 à 130+000	21 M/6	riv. Jacques-Cartier	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
126+000 à 127+000	21 M/6	riv. de l'Espérance	Inventaire	Négatif	Laliberté 1993
120+000 à 130+000	21 M/6, 21 M/11	riv. Montmorency	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
130+000 à 133+000	21 M/11	lac Horatio-Walker	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2005
134+800 à 144+100	21 M /11	lac Jacques-Cartier	Inventaire	Négatif	Langevin et al. 2007
135+000 à 144+000	21 M/11	lac Jacques-Cartier	Inventaire	Négatif	Langevin et al. n-d
136+000 à 138+000	21 M/11	lac Jacques-Cartier	Inventaire	Négatif	Laliberté 1993
Lac Jacques-Cartier	21 M/11	lac Jacques-Cartier	Insp. visuelle	Négatif	Chrétien 2001
Lac Jacques-Cartier	21 M/11	lac Jacques-Cartier	Insp. visuelle	Positif	Simard 1970
Lac Jacques-Cartier	21 M/11	lac Jacques-Cartier	Insp. visuelle	Positif	Langevin et Laliberté 1993

<sup>5</sup> Les données historiques sont extraites de l'étude de potentiel archéologique réalisée par le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC (Langevin et al. 2004).

<sup>6</sup> Cette section ne traitera que de la région du bassin hydrographique de la rivière Jacques-Cartier.

À ce jour, le registre de l'Inventaire des Sites Archéologiques du Québec (ISAQ) du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition Féminine du Québec (MCCCFQ) mentionne la présence de 24 sites archéologiques localisés dans ou à proximité de l'emprise de la route 175 entre les km 86 et 146 (tableau 2). Outre les trois sites découverts au cours des inventaires effectués en 2004 et 2005 pour le compte du MTQ, les 21 autres sites archéologiques se trouvent en bordure du lac Jacques-Cartier (Chrétien 2001; Langevin et Laliberté 1993; Simard 1970).

**Tableau 2 : sites archéologiques connus à proximité de la route 175.**

Code Borden	Feuillet 1 : 50 000	Plan d'eau	Réseau hydrographique	Type d'intervention	Période	Référence
ChEt-1	21 M/3	Nil	nil	Fouilles	Préhistorique	Côté <i>et al.</i> n-d.
ChEt-2	21 M/3	Riv. à l'Épaulé	Riv. Jacques-Cartier	Fouilles	Préhistorique	Aubut-Robitaille <i>et al.</i> n-d.
CiEt-1	21 M/6	Riv. Montmorency	Riv. Montmorency	Fouilles	Préhistorique	Langevin <i>et al.</i> n-d.
CjEt-1	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist./ Préhist.	Simard 1970
CjEt-2	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970
CjEt-3	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970
CjEt-4	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist./ Préhist.	Simard 1970
CjEt-5	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Simard 1970
CjEt-6	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-7	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-8	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-9	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-10	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-11	21 M/11	Lac Beauséjour	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-12	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist./ Préhist.	Chrétien 2001
CjEt-13	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-14	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-15	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-16	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-17	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Historique	Chrétien 2001
CjEt-18	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-19	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-20	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001
CjEt-21	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Hist./ Préhist.	Chrétien 2001
CjEt-22	21 M/11	Lac Jacques-Cartier	Riv. Jacques-Cartier	Insp. Visuelle	Préhistorique	Chrétien 2001

Les sites archéologiques actuellement connus sont peu révélateurs en matière de connaissances liées à l'occupation préhistorique et historique du territoire. Jusqu'à présent, les interventions archéologiques ont été limitées à des inventaires ponctuels et les sites qui ont été découverts n'ont révélé qu'une faible quantité de vestiges. De plus, les contextes géographiques et pédologiques de ces sites étaient souvent perturbés.

Peu de choses sont actuellement connues concernant l'occupation amérindienne dans la Réserve faunique des Laurentides. Le territoire est vaste et les sous-bassins hydrographiques permettant d'accéder directement à ce territoire sont nombreux, multipliant d'autant les voies d'accès. L'utilisation de ces voies d'accès, qu'elles aient été maritimes ou terrestres, peut parfois être révélée par les données ethnohistoriques et archéologiques. Cependant, les données ethnohistoriques concernant l'occupation humaine amérindienne récente au sud de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et au nord de Québec ne sont pas nombreuses.

Il est vraisemblable que les ressources fauniques de la Réserve faunique des Laurentides aient été exploitées dès la préhistoire. À partir de vestiges archéologiques découverts sur les rives des lacs Belle Rivière et Métabetchouane, Fortin (1970 et 1971) a émis quelques hypothèses à ce

sujet. Chrétien (2001) ainsi que Langevin *et al.* (2001) ont fait de même à partir des données recueillies sur des sites découverts autour du lac Jacques-Cartier. Baulu (1975) a travaillé sur l'occupation préhistorique du lac des Commissaires, situé à la périphérie ouest de la réserve faunique. Il ressortirait de ces découvertes que la période la plus intense de l'occupation humaine des hautes terres au sud du lac Saint-Jean se situerait à la fin de la préhistoire et au début de la période historique. De plus, selon Chrétien et Langevin, cette occupation aurait été amorcée plusieurs millénaires auparavant par des petits groupes qui exploitaient les richesses fauniques de l'intérieur des terres particulièrement pendant la saison hivernale.

Les collections d'artefacts archéologiques provenant des lacs Belle Rivière, Métabetchouane, des Commissaires et Jacques-Cartier indiquent que des cours d'eau dont l'accessibilité n'est pas aisée et qui, exception faite du lac des Commissaires, ne se situent pas le long d'axes de circulation majeurs, sont susceptibles de n'être que ponctuellement et brièvement fréquentés et ce, malgré la forte biomasse qui caractérise la Réserve faunique des Laurentides. Par ailleurs, la convergence de plusieurs bassins, certains se déversant vers le nord et d'autres vers le sud, a pu permettre à des chasseurs de se déplacer d'une région à l'autre, ou encore d'y rencontrer d'autres groupes culturels. L'inventaire et la fouille du site CiEt-1 a d'ailleurs permis de déterminer que des Amérindiens provenant vraisemblablement du sud de la réserve faunique des Laurentides auraient utilisé la rivière Montmorency comme voie de transit (Langevin *et al.* 2008).

Les groupes amérindiens qui sont susceptibles d'avoir fréquenté l'un ou l'autre des plans d'eau en périphérie ou à l'intérieur même de la réserve faunique des Laurentides pendant la période historique sont : les Iroquoiens du Saint-Laurent, les Ilnus (Montagnais), les Hurons et les Attikamèques (Ethnoscop 1983). De ceux-ci, ce sont des Iroquoiens (Iroquois du Saint-Laurent puis Hurons) ou des Algonquiens (Ilnus, Malécites ou Algonquins), qui sont plus susceptibles d'avoir laissé des traces sur la portion est de la réserve faunique. Du point de vue ethnohistorique, seule la présence huronne est documentée entre les km 86 et 133 de la route 175.

## **5.2 Occupation euro-québécoise<sup>7</sup>**

Bien que le territoire de la Réserve faunique des Laurentides n'ait jamais vraiment été colonisé, il a toutefois été le témoin d'activités commerciales et de tentatives d'occupation depuis l'arrivée des Euro-québécois.

L'aménagement de routes dans la Réserve faunique est relativement récent, soit depuis les années 1940-1950. Le territoire à l'étude a quand même été utilisé pour ses voies fluviales et ses sentiers dès le XVII<sup>e</sup> siècle. Il s'agit particulièrement du « Sentier des Jésuites », qui reliait le lac Saint-Charles et l'embouchure de la rivière Métabetchouane, en passant près du lac Jacques-Cartier et en suivant la rivière Pikauba. Toutefois, peu d'indices historiques démontrent l'existence de ce sentier et de ses portages, et aucun indice archéologique pouvant confirmer leur existence n'a été découvert à ce jour.

---

<sup>7</sup> Les données historiques sont extraites de l'étude de potentiel archéologique réalisée par le Laboratoire d'archéologie de l'UQAC (Langevin *et al.* 2004)

C'est à cause du développement de la colonisation au nord de la région de Québec, du développement de l'industrie forestière et de la poussée démographique dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean que la nécessité d'un chemin traversant l'actuelle Réserve faunique des Laurentides s'est réellement fait sentir. Il faudra toutefois attendre jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour voir apparaître un chemin dit « de colonisation » entre Québec et Hébertville, implanté par les populations des deux agglomérations au début des années 1860. Dès cette époque, des abris destinés aux voyageurs étaient construits à divers endroits le long de ce chemin, qui est ouvert pour la circulation hivernale dès 1866 (à l'exception d'un tronçon d'une trentaine de kilomètres entre le lac Jacques-Cartier et le lac Saint-Jean). En 1868, l'ensemble de cette voie de circulation est utilisable en hiver, et carrossable en été sur une distance de 16,9 kilomètres. Toutefois, l'arrivée du chemin de fer à Roberval provoque son abandon entre 1883 et 1895. Ce n'est qu'en 1930 ou 1931 qu'elle devient de nouveau praticable à l'année entre Québec et Hébertville. Quant au tronçon atteignant Chicoutimi, sa construction débute en 1944, pour devenir praticable en 1948.

Dans les années 1870, étant donnée que ce chemin constituait le seul moyen de communication terrestre entre la ville de Québec et la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et que la traversée de la Réserve faunique était des plus ardues, les autorités avaient jalonné cette route de postes et de relais destinés aux inspecteurs, aux garde-feu, aux postiers, aux colons, chasseurs ou pêcheurs devant s'abriter pour une nuit<sup>8</sup>. Bien que certaines haltes pouvaient s'avérer relativement spacieuses, d'autres étaient beaucoup plus rudimentaires, comme en fait foi cette description :

« C'était un camp de couchage. On partait du lac à Charles, puis on montait coucher au lac Blanc, puis du lac Blanc au lac Bilodeau on avait un autre camp [...]. Avant, il n'y avait rien qu'un petit camp qu'ils rentraient à quatre pattes dedans [...] ». (Extrait du témoignage de Joseph Girard, dans Saint-Aubin 1987 : 98)

Bien que la Réserve faunique des Laurentides ait été désignée comme telle à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le nouveau statut de ce territoire n'a pas empêché l'exploitation de ses vastes forêts. Ainsi, 93 % du territoire était concédé dix ans seulement après la création de la réserve. Il est plausible que ces activités, qui se sont déroulées au cours des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ont laissé des traces dans le paysage.

---

<sup>8</sup> Le récit d'un voyage effectué par les Davenport en 1871 mentionne l'utilisation d'un tel abri (Davenport 1972).

## **6. Résultats de la fouille archéologique**

La fouille archéologique a permis de dégager une surface de 15 m<sup>2</sup> répartis de façon à couvrir deux zones d'intérêt, soit au nord du site (opération 2) et près de l'extrémité sud du site (opération 1). Outre ces deux principales zones, quelques sondages ont été fouillés entre celles-ci afin de mieux connaître les liens stratigraphiques entre celles-ci et de mieux cerner l'étendue des activités qui s'y sont déroulées.

### **6.1 Stratigraphie et vestiges architecturaux**

#### **6.1.1 La zone nord (opération 2)**

Cette zone du site avait déjà été explorée lors de l'inventaire effectué en 2004 (Langevin *et al.* 2005) (fig. 2). De nombreux artefacts datant du début du XX<sup>e</sup> siècle y ont été mis au jour, sans toutefois être associés à un quelconque vestige architectural. Cette association devait être confirmée par la fouille de l'opération 2.

Les aires de fouille ont été implantées près des sondages positifs identifiés préalablement (figures 1 et 2). Ainsi, la sous-opération 2A, d'une dimension de 0,75 m (N-S) par 3,00 m (E-O), a été délimitée à proximité du secteur 87+320/15W qui avait livré des objets de métal lors de l'inventaire (fig. 2). Quant à l'aire de fouille 2B, d'une étendue de 1,00 m (N-S) par 3,00 m (E-O), celle-ci a été localisée sur le centre-ligne de la future route 175. Cette stratégie avait pour but de vérifier l'existence ou l'absence d'une limite dans les aires d'activités qui semblaient être présentes sur le site. En effet, l'inventaire archéologique effectué en 2004 suggérait l'existence de deux zones distinctes. Une première, située à l'est du centre-ligne, aurait été réservée au rejet de déchets domestiques tandis que la seconde, à l'ouest, aurait été le théâtre d'activités reliées au travail.

Toutefois, la sous-opération 2B n'a pu être fouillée complètement, car elle est caractérisée par d'importantes perturbations causées par le passage de véhicules motorisés (photo 2). Ainsi, la fouille a été restreinte aux deux extrémités du sondage, sur une superficie de 1 m sur 1 m à l'ouest, et de 1 m (N-S) sur 0,75 m (E-O) à l'est.

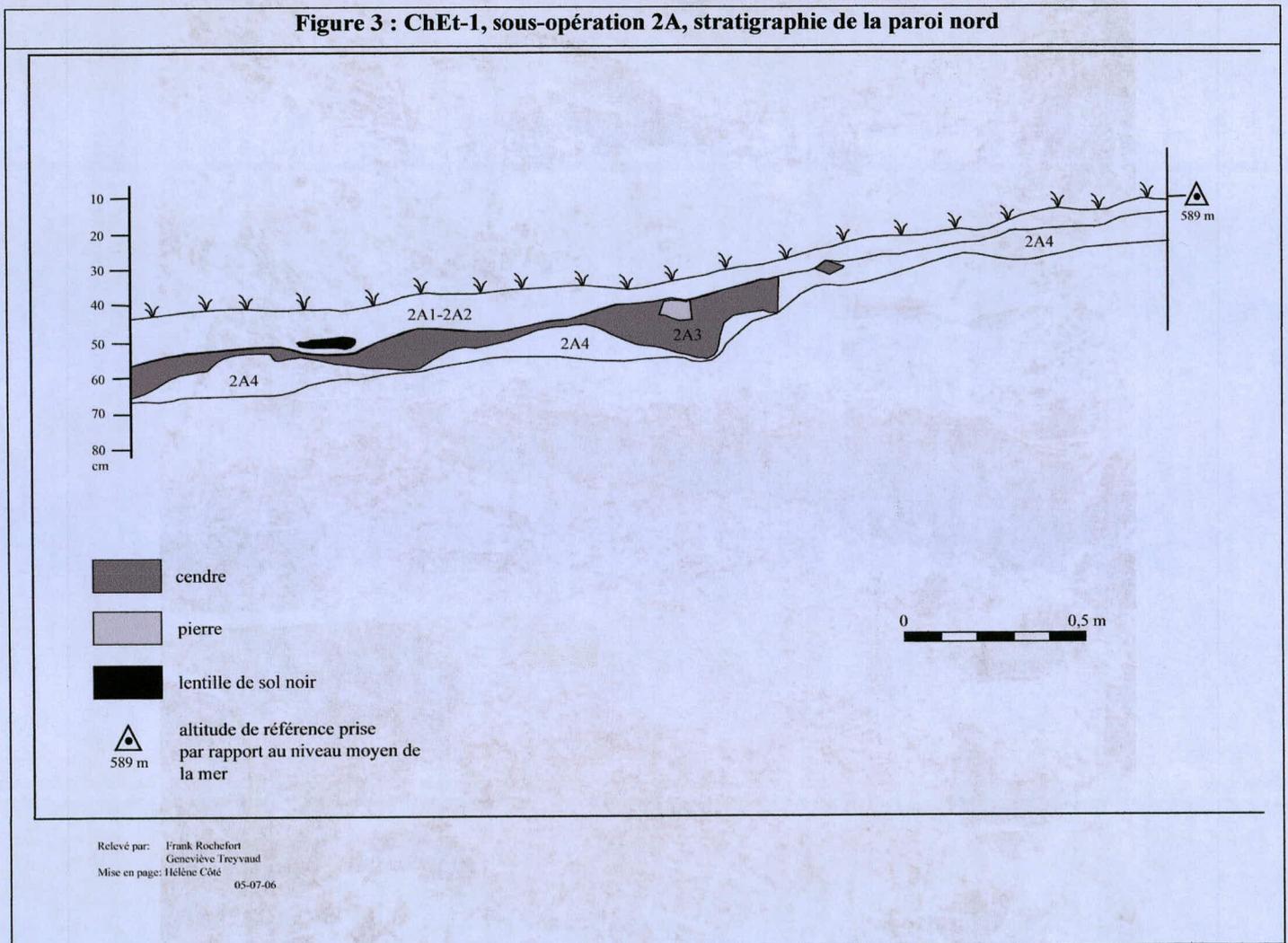
Enfin, quelques sondages de 0,50 m sur 0,50 m ont été dégagés le long d'une ligne localisée sur le versant nord du ruisseau, afin de mieux cerner l'étendue des activités domestiques générées par l'occupation de la structure s'élevant jadis au nord du site (fig. 1).

Photo 2 : ChEt-1, sous-opération 2B, les perturbations causées par les véhicules motorisés apparaissent au centre de l'aire de fouille (C1-19), vers l'est.



La première couche de sol identifiée recouvrait tous les sondages de l'opération 2, au nord du ruisseau. Il s'agissait d'une épaisse litière de surface (2A1-2A2-2B1-2C1-2C2-2D1-2D2-2F1-2F2), constituée de racines et de bois pourri dans une proportion atteignant jusqu'à 70 %, dans le cas de la couche 2A1-2A2 (fig. 3). Ailleurs, la matrice du sol était constituée d'un limon sableux brun jaunâtre foncé meuble qui recelait quelques inclusions anthropiques<sup>9</sup> telles que des petits moellons (entre 10 % et 15 % selon la sous-opération) et du charbon de bois, en particulier à la base du lot 2A2. Ce niveau, à l'intérieur duquel se retrouvaient de nombreux fragments de papier goudronné, du verre incolore à bouteille, à vitre et à lampe, des tessons d'une bouteille en verre vert foncé fabriqué à l'aide du procédé Owens, l'extrémité proximale du manche d'une pelle, des bouts de broche, des restes de boîte de conserve en fer-blanc et des clous tréfilés, atteignait une épaisseur moyenne de 0,10 m (photo 3; tableaux 3 et 4).

Figure 3 : ChEt-1, sous-opération 2A, stratigraphie de la paroi nord



<sup>9</sup> Terme utilisé en archéologie historique pour désigner les matériaux d'origine humaine qui entrent dans la composition d'une couche de sol (charbon, éclats de brique, cendre, cailloux, etc.).

Photo 3: quelques artefacts découverts dans la sous-opération 2A du site ChEt-1.



En ce qui concerne la sous-opération 2A, la couche de surface recouvrait un sable limoneux friable marbré de gris pâle, d'orange et de brun rougeâtre foncé (2A3) (fig. 3 et photo 4), dont la surface, fort inégale, ne couvrait pas l'aire de fouille en entier car elle coupait le niveau inférieur à 1,10 m de la paroi est. La composition de la couche 2B2 consistait plutôt en un sable gris meuble qui recouvrait les extrémités de l'aire de fouille. Cependant, ces deux unités archéologiques (2A3 et 2B2) semblaient être associées en raison de la présence de pierres, de cendre et de charbon de bois, jumelée à l'absence d'artefacts. Enfin, ce niveau atteignait une épaisseur moyenne de 0,20 cm dans les deux cas.

Tableau 3 : ChEt-1, opérations 1, 2 et 3 ; distribution des artefacts selon les objets et leur provenance.

Objet	1A	1B	1C	1D	1E	1G	2A	2B	2D	2F	3A	ruisseau	Total	%
bande									9				9	1,27%
boîte							71						71	9,99%
boîte de conserve	1										37		38	5,34%
bouchon		1											1	0,14%
bouteille							60			2			62	8,72%
bouteille carrée									5		1		6	0,84%
bouteille cylindrique	4												4	0,56%
bouteille ou flacon												1	1	0,14%
broche							32	1		7			40	5,63%
cheminée de lampe		2		69			3			1			75	10,55%
clou tréfilé	3	9	1	11			11	9					44	6,19%
contenant							1	7					8	1,13%
écrou				1									1	0,14%
lime			1										1	0,14%
papier goudronné	17			1	14	34	2						68	9,56%
pelle							1						1	0,14%
plaque									1				1	0,14%
poêle				1									1	0,14%
réservoir de lampe à mèche									5				5	0,70%
résidus		75								4			79	11,11%
rivet									1				1	0,14%
rondelle								1					1	0,14%
semelle	2												2	0,28%
soucoupe												1	1	0,14%
verre				12									12	1,69%
vitre	13	1		130	3		3	28					178	25,04%
Total Somme No. frag.	40	88	2	225	17	34	184	46	21	14	38	2	711	100,00%
Total Somme No. Frag. 2	5,63%	12,38%	0,28%	31,65%	2,39%	4,78%	25,88%	6,47%	2,95%	1,97%	5,34%	0,28%	100,00%	

Tableau 4 : ChEt-1, opérations 1, 2 et 3 ; distribution des artefacts selon leur fonction et leur provenance.

Fonction	1A	1B	1C	1D	1E	1G	2A	2B	2D	2F	3A	ruisseau	Total	%
Alimentation, conservation	1												1	0,14%
Alimentation, entreposage des aliments											37		37	5,20%
Alimentation, préparation				1									1	0,14%
Alimentation, vaisselle de table												1	1	0,14%
Boissons, conserv./entreposage	4	1					2		5	2	1		15	2,11%
Chauffage				1									1	0,14%
Chaussures	2												2	0,28%
Éclairage		2		69			3		5	1			80	11,25%
Entreposage ind.							130	7				1	138	19,41%
Fer, outils			1										1	0,14%
Fixations-clous	3	9	1	11			11	9					44	6,19%
Fixations-divers				1					1				2	0,28%
Matériaux de base-vitre	13	1		141	3		3	28					189	26,58%
Matériaux de revêtement	17			1	14	34	2						68	9,56%
Matières multiples, outils							1						1	0,14%
Multiples							32	2	10	7			51	7,17%
Témoins d'altérations autres		75								4			79	11,11%
Total Somme No. frag.	40	88	2	225	17	34	184	46	21	14	38	2	711	100,00%
Total Somme No. Frag. 2	5,63%	12,38%	0,28%	31,65%	2,39%	4,78%	25,88%	6,47%	2,95%	1,97%	5,34%	0,28%	100,00%	

Photo 4 : ChEt-1, sous-opération 2A, stratigraphie de la paroi nord.



Quant aux sondages localisés sur le versant nord du ruisseau (fig. 1, tableau 5), ils révélèrent une certaine uniformité stratigraphique, mis à part le sondage 2C, dont la couche 2C2 s'apparentait davantage aux niveaux 2A3 et 2B2 avec son limon sableux brun foncé compact, ses lentilles de sable gris, ses petits cailloux et ses racines. Les autres sondages affichaient plutôt un niveau de limon peu sableux dont la couleur variait entre le brun rougeâtre et le brun orangé. Toutefois, l'absence d'artefacts demeurait le point commun de tous ces niveaux.

Sous ces couches, gisait un niveau de limon friable brun rougeâtre très foncé, recelant un pourcentage de cailloux angulaires et émoussés se chiffrant à 10 %, mais ne contenant aucun artefact. C'était le cas des niveaux 2A4 et 2B3, à la seule différence que la dernière unité affichait quelques poches de sable gris dans la partie nord-est de la sous-opération (fig. 3).

Ces niveaux reposaient sur une surface de sable friable orange foncé ne comprenant aucune inclusion anthropique ni artefact. Un sondage a été effectué dans le cas de 2A5 afin de confirmer que cette couche était bel et bien stérile. Au regard de ces résultats, les travaux d'excavation ont pris fin avec l'apparition de la surface de sable orange dans la sous-opération 2B, sous la couche 2B3 (fig. 3).

En ce qui concerne les sondages situés sur le flanc nord du ruisseau (fig. 1, tableau 6) la même formation pédologique a été identifiée dans 2C (2C3). Cette couche était remplacée par un sable limoneux tacheté gris et brun orangé contenant de petits cailloux émoussés (2F4) et par un niveau d'argile noire (2D3).

C'est avec la mise au jour de ces couches que la fouille de la zone nord du site ChEt-1 (opération 2) a pris fin.

### 6.1.2 La zone sud (opérations 1 et 3)

Au sud du ruisseau qui sépare le site ChEt-1 en deux zones distinctes, la présence d'un monticule de forme carrée, mesurant plus ou moins 3 m par 3 m avait été notée lors de l'inventaire archéologique effectué en 2004 (fig. 2). Un sondage de 1 m<sup>2</sup> avait alors été effectué au centre de celui-ci. Des restes de bardeaux d'asphalte et des clous tréfilés y avaient été mis au jour. D'autres puits avaient ensuite été excavés en périphérie du monticule et un seul un seul s'était avéré positif.

**Tableau 5 : ChEt-1, stratigraphie des sous-opérations 2C, 2D, 2E et 2F.**

Sondage	Description des couches	Coupe
2C (paroi est)	couche 1: - humus couche 2: - limon sableux brun foncé compact avec lentilles de sable gris, petits cailloux et beaucoup de racines. - artefact: petit fragment de papier goudronné. couche 3: - sable orange stérile	
2D (paroi est)	couche 1: - humus couche 2: - limon sableux brun foncé, sans inclusions. - artefacts: verre à bouteille, métal couche 3: - argile noire compacte	
2E (paroi est)	couche 1: - humus couche 2: - limon brun orangé meuble, avec quelques traces de bois et de racines. - artefacts : aucun.	
2F (paroi est)	couche 1: - humus couche 2: - limon brun très foncé et compact, comprenant beaucoup de racines. - artefacts: verre à bouteille vert foncé, verre incolore, métal couche 3: - limon peu sableux brun rougeâtre, très organique. - artefacts: aucun. couche 4: - sable limoneux tacheté gris et brun orangé, avec de petits cailloux émoussés. - artefacts: aucun.	

**Tableau 6: ChEt-1; stratigraphie des sous-opérations 3A, 3B et 3C.**

Sous-opération	Description des couches	Coupe
3A (paroi nord)	<p>couche 1: - humus.</p> <p>couche 2: - bois en éclisses (20 %), dont plusieurs fragments sont brûlés, et racines dans un terreau organique brun meuble.</p> <p>couche 3: - artefacts: verre à bouteille. - argile sableuse brun jaunâtre meuble avec lentilles de sable.</p>	
3B (paroi est)	<p>couche 1: - humus.</p> <p>couche 2: - limon noir meuble avec racines. - artefacts: aucun.</p> <p>couche 3: - limon sableux gris.</p> <p>couche 4: - limon sableux brun rougeâtre meuble avec petit gravier (fond de ruisseau).</p>	
3C (paroi nord)	<p>couche 1: - humus.</p> <p>couche 2: - limon noir avec artefact en surface, sous l'humus. - artefacts: aucun.</p> <p>couche 3: - sable gris avec lentille limoneuse brune (a).</p> <p>couche 4: - limon noir.</p> <p>couche 5: - argile sableuse brun jaunâtre.</p>	

Compte tenu de ces résultats préliminaires, quatre sous-opérations ont été disposées de façon à chevaucher les quatre côtés du monticule (1A, 1B, 1D et 1E) (fig. 1), de manière à obtenir le profil des niveaux de sol qui se sont déposés à l'intérieur et à l'extérieur du monticule. Deux autres anomalies microtopographiques ont aussi été explorées à l'aide de sous-opérations. La sous-opération 1C a été implantée dans une dépression circulaire localisée à l'est du monticule, tandis que la sous-opération 1F chevauchait une autre dépression, cette fois-ci au nord-est du monticule. Enfin, quelques sous-opérations ont été fouillées au nord et au sud du monticule afin de vérifier la présence ou l'absence de vestiges pouvant être associés à cette forme topographique (1G à 1J au nord et 3A à 3C au sud).

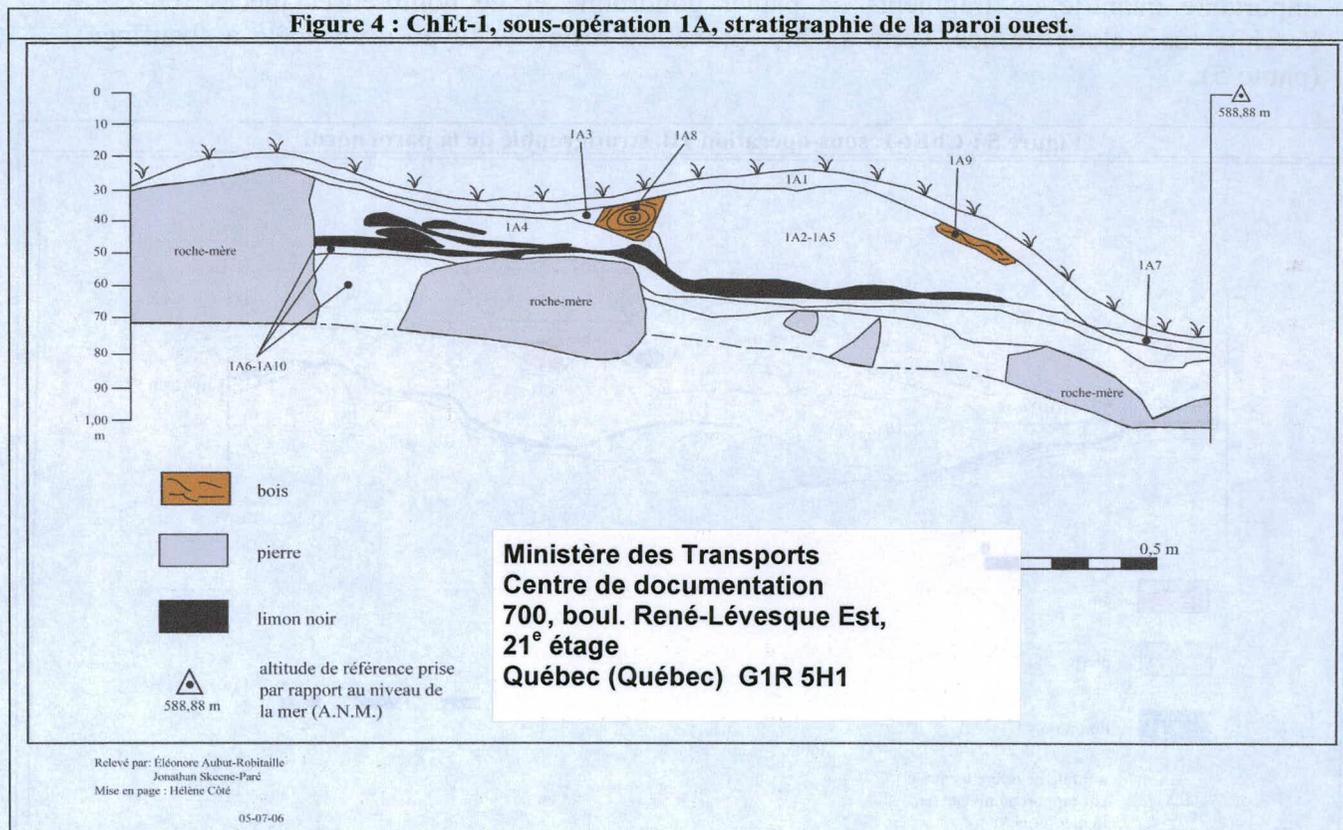
#### *Les sous-opérations 1A, 1B, 1D et 1E (figs 4, 5)*

Les sous-opérations 1A, 1B et 1E étaient de forme rectangulaire allongée, mesurant 0,5 m de largeur et d'une longueur variant entre 1,5 m et 3 m. Toutefois, la forme et les dimensions initiales de la sous-opération 1D ont subi de nombreuses modifications en cours de la fouille : de 2 m (N-S) sur 0,5 m (E-O), sa largeur maximale a atteint 4 m au fil de son dégagement. Ces

extensions ont été effectuées dans le but de mettre au jour une partie du vestige architectural qui a été mis au jour en cours de fouille.

La fouille a débuté par le décapage de la surface, constituée de la litière qui contenait de nombreuses racines et des fragments de bois pourri (figure 4). Très organique, ce premier niveau recelait de nombreux artefacts tels que des restes de papier goudronné<sup>10</sup>, du verre à vitre et à cheminée de lampe à mèche, une semelle de chaussure en cuir, une patte de poêle en fonte, des clous tréfilés et des fragments de boîte de conserve (photo 4; tableaux 1 et 2). Cette couche comprenait les lots 1A1, 1B1, 1B2, 1B3, 1D1, une partie des lots 1D6, 1D7, 1D11, 1D12 et 1D13<sup>11</sup>, et le lot 1E1.

Figure 4 : ChEt-1, sous-opération 1A, stratigraphie de la paroi ouest.



À l'extrémité sud de la sous-opération 1D, une dépression avait été identifiée dès le début de la fouille. Occupant toute la largeur de la sous-opération 1D (0,5 m de l'est vers l'ouest) et s'étendant de part et d'autre de l'aire de fouille, le contenu du lot 1D5 consistait en un mélange

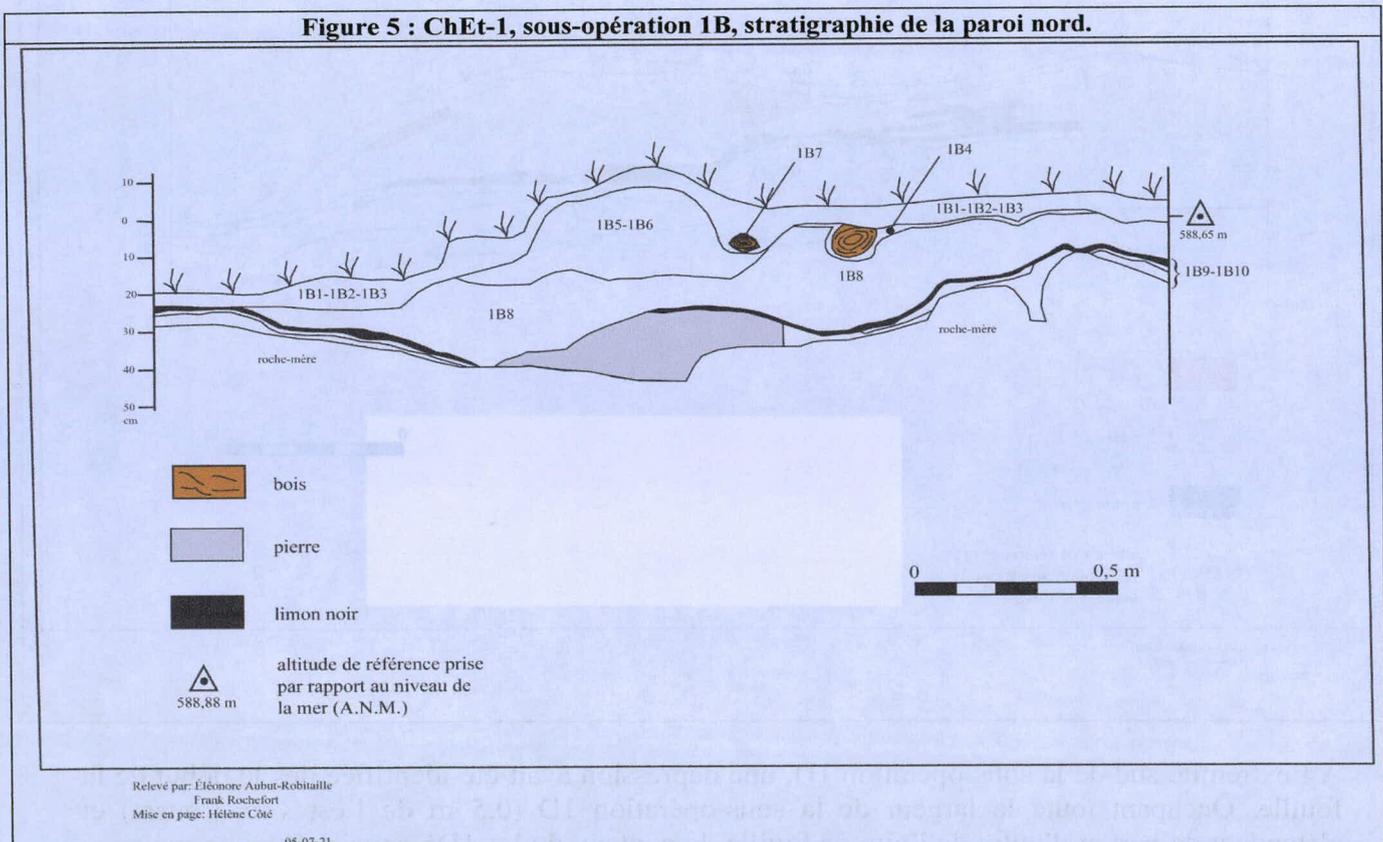
<sup>10</sup> Les fragments de bardeaux d'asphalte ne figurent pas dans l'inventaire d'artefacts parce qu'ils ont été considérés en tant qu'inclusions anthropiques étant donné leur grand nombre.

<sup>11</sup> Ces lots de la sous-opérations 1D n'ont pas été fouillés en stratigraphie car ils ont été dégagés afin de localiser l'extrémité d'une partie de la fondation du mur sud d'un bâtiment. Ainsi, ces unités d'enregistrement comprennent plusieurs couches distinctes.

d'humus et de sable, et cette perturbation, d'une largeur de près de 0,60 m, s'enfonçait jusqu'au sol stérile, atteignant ainsi une épaisseur de 0,12 m.

Sous les perturbations en surface de la sous-opération 1D, une mince couche de limon parfois un peu sableux est présente dans tous les carrés de fouille, sans toutefois les recouvrir entièrement. D'une épaisseur variant entre 0,01 cm et 0,05 cm, ce niveau était localisé dans le tiers sud de la sous-opération 1A (1A3) (fig. 4), à l'extrémité ouest de la sous-opération 1B (1B4) (fig. 5), sur les deux tiers nord de la sous-opération 1D (1D2, 1D6, 1D7, 1D11, 1D12, 1D13) et sur la moitié ouest de la sous-opération 1E (base du lot 1E1). Bien que sa couleur variait quelque peu, passant du noir dans le lot 1B4 au orange dans le lot 1A3, ce niveau de sol contenait toujours une importante quantité de fragments de papier goudronné et de nombreuses pièces reliées à l'architecture (clous tréfilés, verre à vitre, probables restes du tuyau d'un poêle à chauffage) (photo 5).

Figure 5 : ChEt-1, sous-opération 1B, stratigraphie de la paroi nord.



Associés étroitement à cette couche, des vestiges architecturaux ont aussi été dégagés. Une planche en bois d'une largeur de 0,22 m, orientée selon un axe est-ouest et qui couvrait la largeur de la sous-opération (1A9 : fig. 4, photo 6), gisait à plat sous la litière. Du côté de l'aire de fouille 1D, les nombreuses extensions ont permis le dégagement d'un assemblage composé de deux colombages suivant un axe nord-sud, posés sur deux planches orientées selon un axe est-ouest (1D13) (photo 7; fig. 6). L'ensemble était bordé au sud par des fragments de bardeaux

d'asphalte, par une concentration de charbon de bois au nord, et par une accumulation de bois pourri à l'est. D'une épaisseur moyenne de 0,05 cm, cet assemblage couvrait une superficie maximale de 0,80 cm du nord au sud et de 0,90 cm de l'est vers l'ouest. Enfin, la fouille de la sous-opération 1E a révélé la présence de deux planches posées à plat dont l'une suit un axe nord-sud, tandis que la seconde semble avoir été déplacée, car elle est orientée selon un axe nord-est-sud-ouest (1E3) (photo 8). Ces deux vestiges mesurent respectivement 0,52 cm sur 0,08 cm, et 0,58 cm sur 0,25 cm.

**Photo 5 : quelques artefacts provenant de la sous-opération 1B du site ChEt-1.**



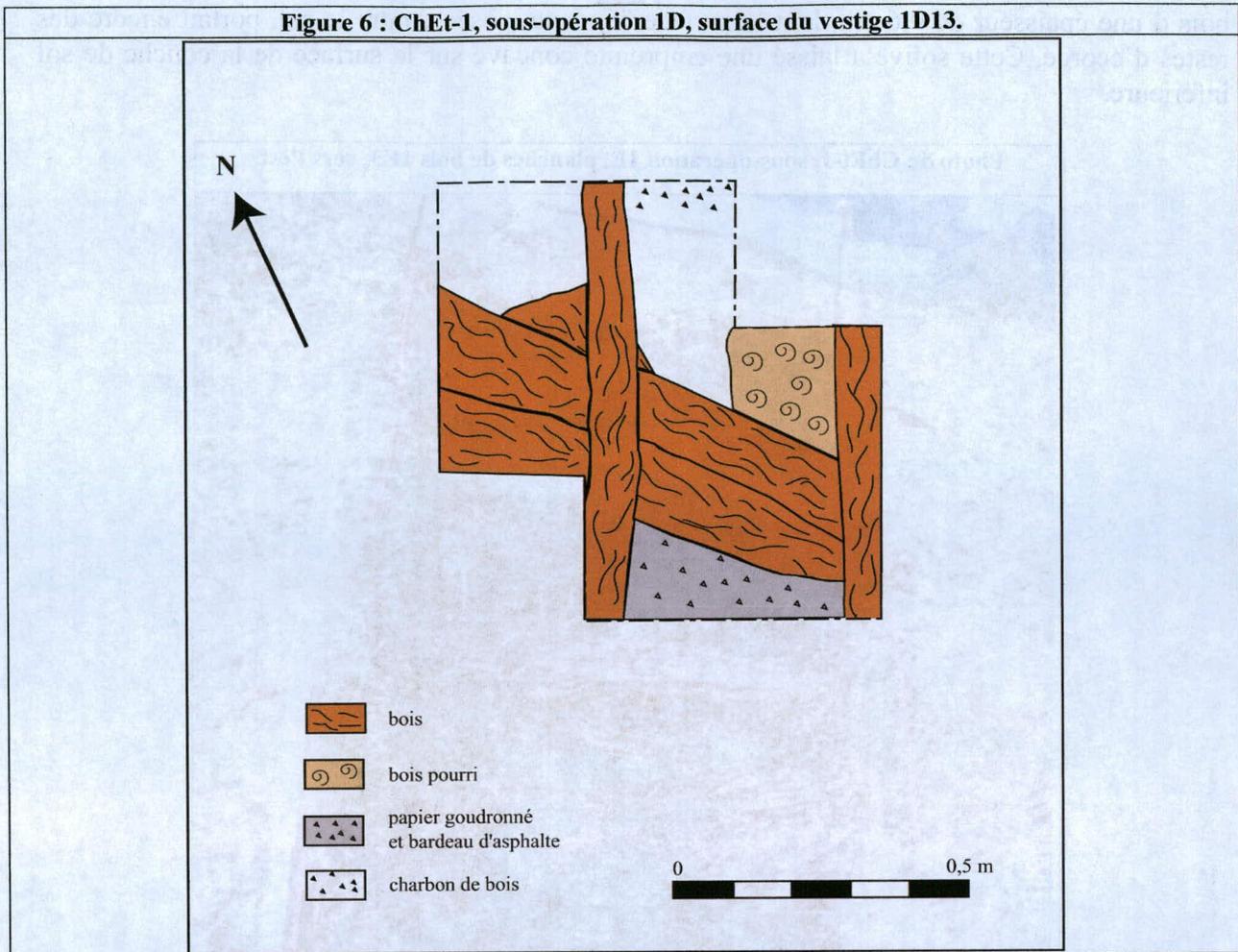
**Photo 6: ChEt-1, sous-opération 1A, vue en plan de la planche 1A9, vers le nord-ouest.**



**Photo 7 : ChEt-1, sous-opération 1D, vestige 1D13, vers le sud.**



Figure 6 : ChEt-1, sous-opération 1D, surface du vestige 1D13.



Cette série d'unités reposait, pour la plupart, sur une couche de sol relativement épaisse (0,15 cm en moyenne) composée d'un sol orange meuble dont la texture varie entre le limon légèrement sableux et le sable (1A2, 1A5, 1B5, 1B6, 1D9, 1E2) (figs 4 et 5). Aucun artefact ni inclusion anthropique n'y ont été observés, et seuls quelques cailloux et taches de charbon sont apparus au cours du dégagement. Enfin, notons que les lots formant ce niveau étaient d'une longueur maximale de plus ou moins 1 m.

La surface de trois pièces de bois a été dégagée au cours du dégagement de la couche de sol orange décrite précédemment (1A2, 1A5, 1B5, 1B6, 1D9, 1E2 ; figs. 4 et 5). Ces éléments architecturaux s'appuyaient contre la limite intérieure du bourrelet formé par cette bande de sol orange, sauf dans le cas de la sous-opération 1D où aucun vestige de ce type n'a été dégagé. Dans les trois cas, ces poutres occupaient la largeur entière des aires de fouille, soit 0,50 m de longueur, tandis que leur largeur variait, selon l'état de conservation du bois. Ainsi, le vestige 1A8 (fig. 4), orienté selon un axe est-ouest, était d'une largeur de 0,20 m et montrait des traces d'équarrissage, tandis que le vestige 1B7 (fig. 5), beaucoup moins bien conservé, était orienté nord-sud et avait conservé une largeur et une épaisseur maximales de 0,08 cm. Enfin, la solive 1E4 (photo 9), dont la largeur variait entre 0,16 cm et 0,20 cm, consistait en une demi-bille de

bois d'une épaisseur de 0,6 cm dont la surface convexe, posée contre le sol, portait encore des restes d'écorce. Cette solive a laissé une empreinte concave sur la surface de la couche de sol inférieure.

**Photo 8 : ChEt-1, sous-opération 1E, planches de bois 1E3, vers l'est.**



La surface de trois pièces de bois a été dégagée au cours du dégagement de la couche de sol orange décrite précédemment (1A2, 1A5, 1B5, 1B6, 1D9, 1E2 ; figs. 4 et 5). Ces éléments architecturaux s'appuyaient contre la limite intérieure du bourrelet formé par cette bande de sol orange, sauf dans le cas de la sous-opération 1D où aucun vestige de ce type n'a été dégagé. Dans les trois cas, ces poutres occupaient la largeur entière des aires de fouille, soit 0,50 m de longueur, tandis que leur largeur variait, selon l'état de conservation du bois. Ainsi, le vestige 1A8 (fig. 4), orienté selon un axe est-ouest, était d'une largeur de 0,20 m et montrait des traces d'équarrissage, tandis que le vestige 1B7 (fig. 5), beaucoup moins bien conservé, était orienté nord-sud et avait conservé une largeur et une épaisseur maximales de 0,08 cm. Enfin, la solive 1E4 (photo 9), dont la largeur variait entre 0,16 cm et 0,20 cm, consistait en une demi-bille de bois d'une épaisseur de 0,6 cm dont la surface convexe, posée contre le sol, portait encore des restes d'écorce. Cette solive a laissé une empreinte concave sur la surface de la couche de sol inférieure.

Sous la couche de sol orange (1A2, 1A5, 1B5, 1B6, 1D9, 1E2) (figs. 4 et 5) et les vestiges architecturaux 1A8, 1B7 et 1E4, une couche de sol (1A4, 1B8, 1D8, 1E5 ; figs. 4 et 5) possédant des caractéristiques pédologiques qui varient selon le secteur étudié a été observé. Ainsi, les lots 1A4 et 1E5 étaient formés d'un sable meuble tacheté de gris, de noir, de brun et d'orange. Ces lots débutaient sous les vestiges 1A8 et 1E5 pour se poursuivre jusqu'au centre du monticule. Ces lots étaient d'une épaisseur moyenne de 0,12 m. Quant aux lots 1B8 et 1D8 (fig. 5), ils étaient caractérisés par une texture variant entre le sable limoneux et le limon de couleur orange ou brun orangé, sur une épaisseur moyenne de 0,15 m. Dans la sous-opération 1D, le lot 1D8 était localisé à proximité de l'extrémité nord de la sous-opération (longueur : 0,15 m) pour venir buter contre la bande de sol orange (lot 1D9), tandis que la surface 1B8 s'étirait d'est en ouest pour s'arrêter à 0,20 m de la paroi ouest, en se profilant sous la pièce de bois 1B7 et sous la couche de sol orange (1A2, 1A5, 1B5, 1B6, 1D9, 1E2 ; figs. 4 et 5). Tous ces lots possédaient des caractéristiques communes, comme les relations spatiales entre les couches et éléments archéologiques adjacents, et l'absence d'artefacts ou d'écofacts. La roche-mère commençait à apparaître au fur et à mesure de l'enlèvement des couches de sols.

La fouille de la couche 1A4-1B8-1D8-1E5 a révélé, dans la moitié nord de la sous-opération 1A, un fin niveau d'argile noire friable recelant quelques petits cailloux et de rares traces de charbon de bois (fig. 4). Recouverte en partie par le lot 1A5 et la poutre 1A8, la surface de la couche 1A7 devenait plus mince et plus brune à mesure qu'elle se prolongeait vers le nord, en direction du ruisseau. Le dégagement de la couche 1A7 s'est poursuivi sur une épaisseur de 0,04 cm et a permis la récolte de quelques artefacts tels que des restes de papier goudronné et des fragments de bois brûlé (tableaux 1 et 2).

Enfin, le décapage des deux dernières couches ont révélé une surface limoneuse brun rougeâtre très foncé, qui recouvrait un niveau de sable gris friable alternant avec de fines lignes de limon noir (1A6, 1A10, 1B9, 1B10, 1D3, 1D4, 1D5, 1D6, 1D10, 1E5) (figs. 4 et 5). Ne comportant aucune inclusion d'origine anthropique, ni artefact ou écofact, ce limon et ce sable stériles s'accumulaient entre les interstices de la roche-mère. C'est d'ailleurs avec cette couche qu'a pris fin la fouille des sous-opérations 1A, 1B, 1D et 1E.

Photo 9 : ChEt-1, sous-opération 1E, solive en bois, vers l'est.

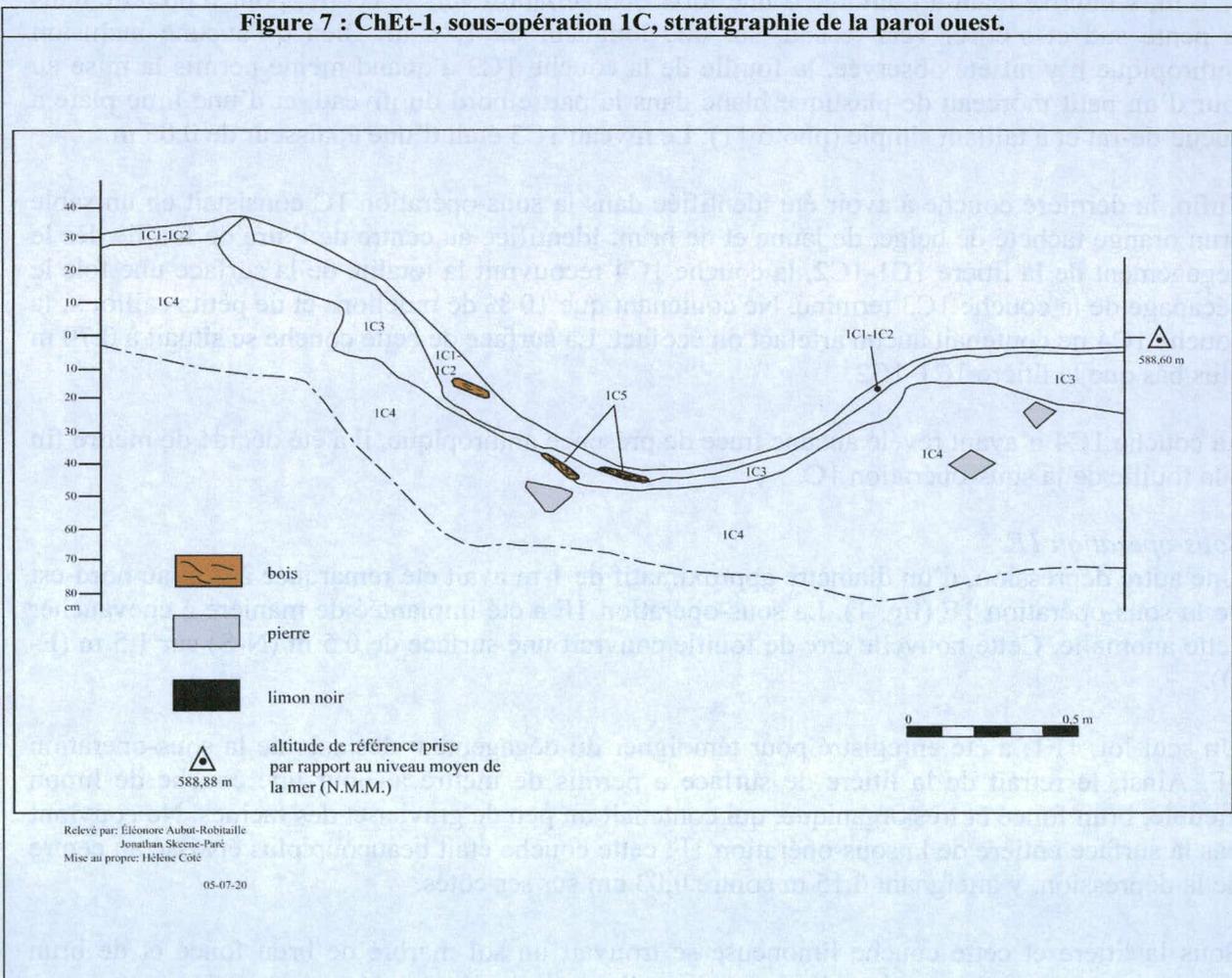


### Sous-opération 1C

Une dépression circulaire d'un diamètre approximatif de 2,50 m était située à quelques mètres à l'est de la sous-opération 1E. Comme la régularité de son contour ne semblait pas naturelle, un sondage disposé selon un axe nord-sud a été implanté de façon à traverser cette anomalie topographique sur toute sa largeur. D'une longueur atteignant 3,00 m et d'une largeur de 0,5 m, cette aire de fouille a été nommée 1C (fig. 1).

La surface de la sous-opération, nommée 1C1-1C2, était formée d'une litière composée à 70 % de racines et de bois pourri jusqu'à sa base, là où le sol devenait argileux et noir, avec la présence de quelques petits cailloux dans de fines lentilles de sable (fig. 7). D'une épaisseur moyenne de 0,8 cm, cette couche renfermait quelques restes de papier goudronné et un clou tréfilé.

Figure 7 : ChEt-1, sous-opération 1C, stratigraphie de la paroi ouest.



Le retrait de la couche 1C1-1C2 a permis le dégagement d'une série de planches de bois (1C5 : fig. 7, photo 10) dont la disposition ne semblait pas suivre un plan précis. L'assemblage se composait de deux premiers éléments qui suivaient un axe est-ouest et qui occupaient toute la largeur de la sous-opération (0,5 m) d'une largeur de 0,15 m. Une troisième pièce de bois, d'une longueur résiduelle de 0,15 m, provenait de la paroi ouest, à côté des deux premières. Quant au quatrième élément, il s'appuyait contre la paroi est de l'aire de fouille. D'une longueur de 0,25 m du nord vers le sud, il avait conservé une largeur de 0,10 m. Cependant, toutes ces pièces de bois étaient de la même épaisseur, soit 0,10 m.

La couche 1C1-1C2 et les planches de bois 1C5 reposaient sur la couche 1C3 correspondant à un limon sableux gris meuble qui ne couvrait pas la surface de la sous-opération en totalité. En effet, la couche 1C3 occupait l'extrémité nord de l'aire de fouille sur une longueur maximale de 0,76 m, s'interrompant à l'amorce d'une forte dénivellation vers le centre, pour reprendre dans la pente sud et s'étirer vers le sud, sur une longueur de 1,38 m. Bien qu'aucune inclusion anthropique n'y ait été observée, la fouille de la couche 1C3 a quand même permis la mise au jour d'un petit morceau de plastique blanc dans la partie nord du niveau, et d'une lime plate à queue-de-rat et à taillant simple (photo 11). Le niveau 1C3 était d'une épaisseur de 0,05 m.

Enfin, la dernière couche à avoir été identifiée dans la sous-opération 1C consistait en un sable brun orange tacheté de beige, de jaune et de brun. Identifiée au centre de l'aire de fouille dès le dégagement de la litière 1C1-1C2, la couche 1C4 recouvrait la totalité de la surface une fois le décapage de la couche 1C3 terminé. Ne contenant que 10 % de moellons et de petits cailloux, la couche 1C4 ne contenait aucun artefact ou écofact. La surface de cette couche se situait à 0,70 m plus bas que la litière 1C1-1C2.

La couche 1C4 n'ayant révélé aucune trace de présence anthropique, il a été décidé de mettre fin à la fouille de la sous-opération 1C.

#### *Sous-opération 1F*

Une autre dépression, d'un diamètre approximatif de 1 m avait été remarquée à 2 m au nord-est de la sous-opération 1E (fig. 1). La sous-opération 1F a été implantée de manière à chevaucher cette anomalie. Cette nouvelle aire de fouille couvrait une surface de 0,5 m (N-S) sur 1,5 m (E-O).

Un seul lot, 1F1, a été enregistré pour témoigner du dégagement des sols de la sous-opération 1F. Ainsi, le retrait de la litière de surface a permis de mettre au jour une couche de limon meuble, brun foncé et très organique, qui contenait un peu de gravier et des racines. Ne couvrant pas la surface entière de la sous-opération 1F, cette couche était beaucoup plus épaisse au centre de la dépression, y atteignant 0,15 m contre 0,03 cm sur ses côtés.

Sous la litière et cette couche limoneuse se trouvait un sol marbré de brun foncé et de brun orange comportant des portions limoneuses et d'autres plutôt graveleuses. Dans les secteurs où cette couche n'était pas recouverte par le limon brun, son épaisseur pouvait atteindre jusqu'à 0,45 m, notamment à l'extrémité ouest de la sous-opération. Par contre, la partie recouverte par le lot 1F2 n'était que d'une épaisseur de 0,03 m.

**Photo 10 : ChEt-1, sous-opération 1C, vue en plan des planches 1C5, vers le sud-est.**



**Photo 11 : ChEt-1, sous-opération 1C, lime plate à queue-de-rat et à taillant simple.**



Enfin, ce sol marbré reposait sur un limon sableux brun orangé comportant quelques cailloux. Vu la similarité de cette couche avec le niveau stérile 1C4 et l'absence d'artefacts, la fouille archéologique de la sous-opération 1F a été interrompue.

#### *Les sous-opérations localisées en périphérie*

Une série de sous-opérations de 0,5 cm sur 0,5 cm a été effectuée au nord et au sud du monticule afin de mieux connaître la distribution des artefacts et de vérifier l'intensité de l'occupation du site.

#### Sous-opérations 3A, 3B, 3C

Des trois sous-opérations effectuées sur le versant nord du ruisseau qui établissait la limite séparant les deux zones du site ChEt-1, seule la sous-opération 3A s'est avérée positive (fig. 1, tableaux 1 et 4). Sa fouille a permis de constater la présence de trois dépôts distincts : le premier était constitué de l'humus, d'une épaisseur de 0,05 cm ; il en recouvrait un second, soit un terreau brun, meuble et très organique d'une épaisseur de 0,12 m qui contenait jusqu'à 20 % de bois en éclisses parfois brûlés et quelques artefacts tels qu'un tesson de verre vert foncé appartenant à une bouteille dite « à gin » et plusieurs fragments de boîte de conserve en fer blanc. Cette couche recouvrait un niveau d'argile sableuse brun jaunâtre meuble contenant quelques lentilles de sable beige. Quant aux deux autres sous-opérations (3B et 3C), elles se sont avérées négatives.

#### Sous-opérations 1G, 1H, 1J et 1K

Ces dernières sous-opérations, localisées au sud du monticule, ont produit un seul puits positif soit 1G (fig. 1) qui a livré un fragment de papier goudronné découvert dans la litière. La stratigraphie de ce secteur se limitait à la litière reposant directement sur la roche-mère.

## 6.2 Interprétation des résultats

Les paragraphes qui suivent comprennent l'interprétation des témoins archéologiques mis au jour au cours de la fouille archéologique du site ChEt-1. Accompagnée de la séquence événementielle et de la matrice du site (fig. 8), l'analyse des données s'amorcera avec la présentation du premier événement qui s'est déroulé dans l'espace étudié, pour se diriger vers les époques plus récentes. Chaque événement sera alors l'objet d'une démonstration.

### 6.2.1 Événement 1 : construction d'un bâtiment

#### *1a : prélèvement de matériaux de construction de 1C3*

Cette étape préalable à la construction d'une structure a été révélée lors la fouille de la sous-opération 1C, avec la couche 1C3 (figs. 2 et 7). Déjà, la forme circulaire de la dépression laissait présager l'existence d'activités particulières à l'emplacement de cette « fosse ».

La fouille a permis de déterminer que la couche 1C3 coupait les quelques bandes de sol naturel en place, soit une couche humique ancienne (Ah), un fin niveau de sable gris très fin (Ae) et un épais dépôt de sable orange meuble comprenant de nombreux cailloux (Bf). La base de 1C3 reposait d'ailleurs sur ce sable caillouteux. De plus, les quelques artefacts mis au jour au cours du dégagement de ce lot (une lime et un petit morceau de plastique blanc) (photo 10) témoignent de la nature anthropique du niveau 1C3.

Il ne fait aucun doute que le niveau 1C3 représente la surface restée sur place à la suite du prélèvement de sol destiné à remblayer et à niveler certains secteurs du site. En effet, l'examen de plusieurs couches stratigraphiques qui ont été déposées ailleurs sur le site démontre une parenté certaine avec la couche stérile, située immédiatement sous 1C3, car tous ces niveaux présentent des caractéristiques pédologiques semblables, sinon identiques dans bien des cas. Enfin, ce creusement a certainement donné sa forme circulaire à la dépression sur laquelle la sous-opération 1D a été implantée.

**Figure 8 : Séquence événementielle du site ChEt-1**

#### **Événement 1 : construction d'une cabane**

- 1a) prélèvement de matériaux de base (1C3)
- 1b) activités de construction (1A7-1C5)
- 1c) nivellement et remblai (1A4-1B8-1D8-1E5)
- 1d) pose des sablières basses (1A8-1B7-1E4)
- 1e) pose d'un remblai à la base des sablières (1A2-1A5-1B5-1B6-1D9-1E2)

#### **Événement négatif : occupation de la cabane**

#### **Événement 2 : démolition de la cabane**

(1A3-1B4-1D2-1D6-1D7-1D11-1D12-1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A3-2B2-2C2-2D2-2F2-3A2-3C2;1A9-1D13-1E3)

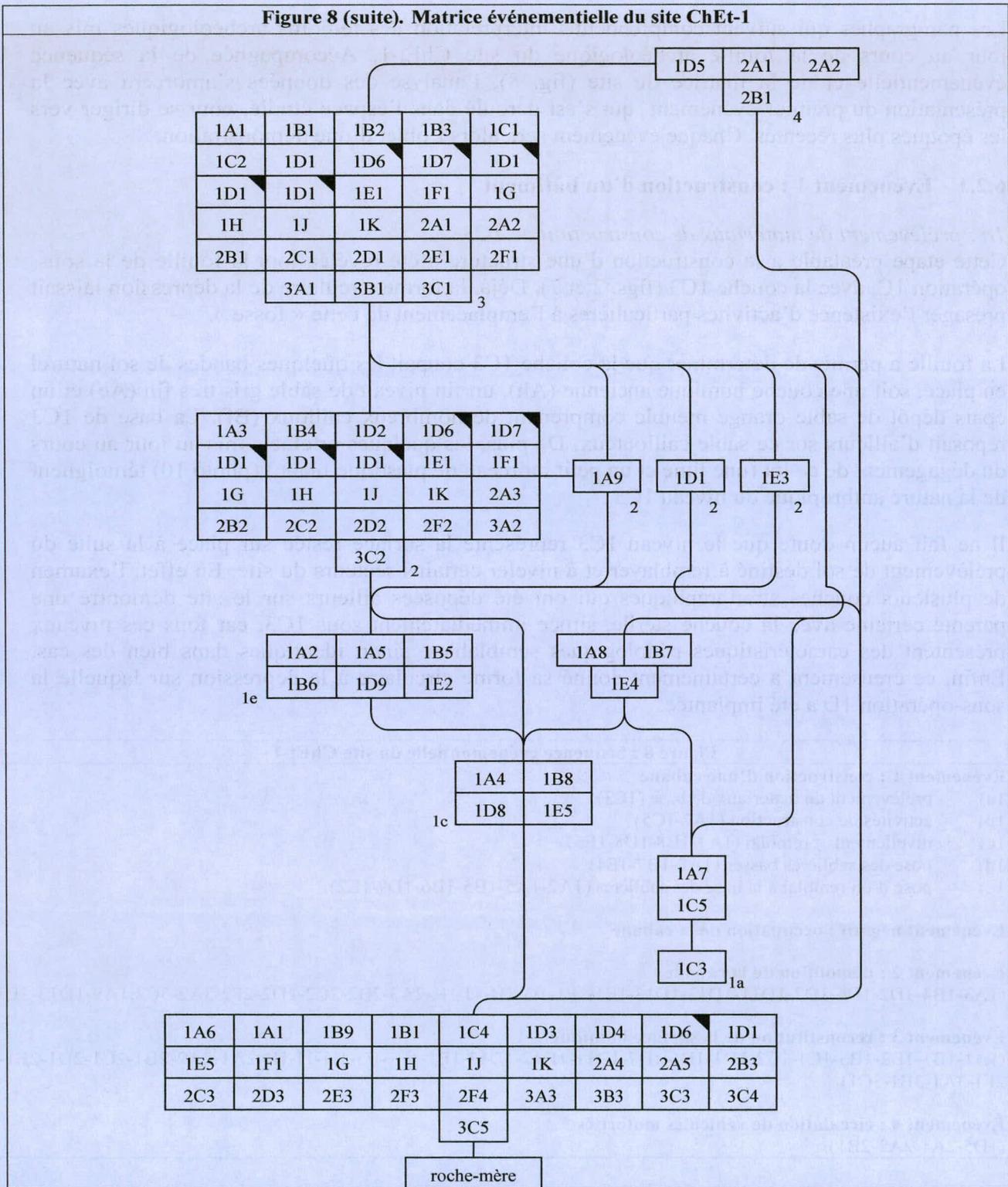
#### **Événement 3 : reconstitution de la surface humique**

(1A1-1B1-1B2-1B3-1C1-1C2-1D1-1D6-1D7-1D11-1D12-1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A1-2A2-2B1-2C1-2D1-2E1-2F1-3A1-3B1-3C1)

#### **Événement 4 : circulation de véhicules motorisés**

(1D5-2A1-2A2-2B1)

Figure 8 (suite). Matrice événementielle du site ChEt-1



*1b : activités de construction (1A7-1C5)*

Des activités de constructions ont généré une circulation sur le site qui a laissé des traces à quelques endroits. Par exemple, dans la section nord de la sous-opération 1A, un mince niveau d'argile noire semble témoigner de ces travaux, car sa surface se profile sous la base d'un bourrelet formé de remblais et sous une pièce de bois (1A2-1A5, 1A8) (fig. 4). Toutefois, les seuls indices à cet égard sont ceux reliés à sa situation spatiale et les quelques fragments de papier goudronné et de bois brûlé qui y ont été mis au jour.

Quant aux planches de bois 1C5 (fig. 7, photo 9), il est plausible qu'au cours de l'érection du bâtiment, les constructeurs aient jeté des rebuts dans la dépression résultant des déblais dans la sous-opération 1C. Cette sous-opération 1C était donc vraisemblablement une fosse à déchets.

*1c : nivellement et remblayage (1A4-1B8-1D8-1E5)*

Avant de procéder à l'érection des murs du bâtiment, la surface irrégulière, due aux nombreux affleurements rocheux et à la déclivité de l'étroite terrasse sur laquelle se trouve le site archéologique vers le nord-ouest, a dû être nivelée. Du côté nord-est du monticule, les travaux se sont limités à un simple nivellement du sol en place, comme le démontrent les lots 1A4 et 1E5 avec leur sable meuble tacheté gris, noir, brun et orange (fig. 4). La composition de ces deux lots ne laisse aucun doute sur l'origine des sols, soit des niveaux naturels qui ont été déblayés afin de rendre la surface régulière et de combler quelques dépressions entre les affleurements rocheux. Quant à la partie sud-ouest du monticule, elle a été remblayée avec les sols provenant de la sous-opération 1C, là où l'excavation a formé une dépression circulaire. D'ailleurs, la parenté entre la composition des lots 1B8 et 1E5 (fig. 5) avec celle de la couche stérile de la sous-opération 1C est sans équivoque, avec leur couleur orange et leur texture variant entre le sable limoneux et le limon sableux.

Le niveau composé des lots 1A4, 1B8, 1D8 et 1E5 n'a pas révélé d'artefacts et reste difficilement datable. Seule la situation spatiale de la stratigraphie permet de lui attribuer une datation relative. Ce nivellement a donc pris place au tout début de l'occupation du site, avant l'érection du bâtiment, car ces lots se profilent tous sous la base des bourrelets, futures bases des murs, tout en recouvrant les sols stériles ou la roche-mère, selon le cas.

*1d : pose des sablières basses (1A8-1B7-1E4) et 1e : remblayage de la base des sablières (1A2-1A5-1B5-1B6-1D9-1E2)*

Une fois la surface du sol nivelée, trois soles de bois, ou sablières basses, ont été mises en place. Une pièce de bois a été posée à plat sur la surface nivelée, sur trois des quatre côtés de la butte. Les pièces 1A8 et 1B7 (figs. 4 et 5) consistaient en des éléments équarris qui ne montraient pas d'éléments de fixation, tandis que l'élément 1E4 (photo 8) s'apparentait plutôt à une demi-bille de bois dont la surface convexe avait été posée face contre terre. Les deux pièces (1B7 et 1E4) se faisaient face et étaient distantes l'une de l'autre de plus ou moins 3 m d'est en ouest. Cette distance correspond également à celle qui séparait la solive 1A8 du bourrelet sud.

Ces soles ou sablières basses ont ensuite été adossées sur un remblai posé sur leur face extérieure. Apparaissant sous la forme d'une bande de sol relativement large, soit 1 m, son apparence ne laissait aucun doute sur la provenance du sol, car le sable orange qui le composait

était identique à celui retrouvé au fond de la sous-opération 1C (1C4 : fig. 7). Ainsi, les constructeurs ont utilisé le secteur ouest du site pour s'approvisionner en terre de remblai tout au long de la construction du bâtiment qui commençait à apparaître.

Curieusement, la fouille du secteur 1D n'a pas permis de mettre au jour la sole nord du bâtiment, celle qui aurait correspondu à la sablière 1A8. Quant à la section du remblai qui devait reposer sur les lieux, elle a bel et bien été localisée, mais elle ne mesurait que 0,75 m (1D9) de longueur. Parallèlement à cette situation, la fouille de la partie est de la sous-opération a permis l'identification d'une série de planches agencées à la manière d'une porte (1D13) (fig. 6, photo 6). L'hypothèse selon laquelle il s'agit bien d'une porte est appuyée par l'interruption du remblai à cet endroit, qui correspondrait à l'aménagement de l'entrée du bâtiment.

Il s'avère donc, à la suite du nivellement de la surface, que les constructeurs du bâtiment ont procédé à l'installation de sablières basses, pour ensuite les solidifier à l'aide d'un remblai extérieur dont les sols le constituant ont été prélevés dans la sous-opération 1C. Tout en procédant à ces travaux, les travailleurs auraient aménagé un espace d'entrée près du coin nord-ouest du bâtiment, comme en témoignent l'interruption du remblai et les vestiges de 1D13. Cependant, le moment précis où ces travaux ont été réalisés demeure inconnu, aucun artefact significatif n'ayant été mis au jour, mis à part quelques restes de papier goudronné.

Quant à la nature de ce petit bâtiment, sa taille réduite exclut son utilisation à des fins d'habitation utilisée à plus ou moins long terme. En effet, les dimensions au sol délimitées par les trois sablières et par le bourrelet du remblai indiquent que sa surface était approximativement de 3 m sur 3 m, rendant ainsi le bâtiment trop exigü pour qu'il soit habitable sur un long terme. Celui-ci pourrait aussi être associé à la série d'abris qui étaient aménagés le long du sentier traversant la Réserve faunique des Laurentides au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Bien que la culture matérielle ne puisse confirmer cette hypothèse, le mode de construction du bâtiment et sa taille réduite la rendent plausible.

### **6.2.2 Événement négatif<sup>12</sup> : occupation du bâtiment**

Les fouilles archéologiques n'ont pas permis d'identifier des témoins archéologiques qui auraient été reliés stratigraphiquement à l'occupation du bâtiment auquel appartenaient les sablières. Seulement des fragments de cheminée de lampe et une patte de poêle en fonte ont été mis au jour, mais leur présence ne permet pas de les associer à une occupation du bâtiment. De plus, aucun fragment de céramique ou de verre appartenant à des objets reliés à l'alimentation n'a été mis au jour à proximité des vestiges du bâtiment. L'absence d'artefacts associés à l'aménagement intérieur (mis à part la patte de poêle et le verre à lampe) est également à noter. En somme, aucune trace anthropique n'a été relevée dans les couches de sol témoignant de la construction du bâtiment et de sa démolition.

L'utilisation du bâtiment comme refuge, sur une base temporaire, lors de la traversée du territoire circonscrit dans la Réserve faunique des Laurentides, pourrait expliquer l'absence de matériel mobilier associé à l'alimentation. En effet, on peut supposer que les voyageurs de

---

<sup>12</sup> Un événement négatif consiste en une activité dont il est certain qu'elle se soit produite sur le site, mais dont aucune trace formelle n'est parvenue jusqu'à aujourd'hui.

passage n'ont pas laissé derrière eux une quantité importante de déchets, compte tenu de la brièveté de leur séjour. De plus, la concentration d'artefacts domestiques au nord du ruisseau a possiblement été causée par la destruction du site par la machinerie lourde, poussant ces vestiges vers le bas du monticule. Quant aux éléments d'ameublement ou d'architecture tels des éléments de poutre ou autre, ils ont pu être récupérés au fil du temps par les utilisateurs de la forêt pour la construction de campements de chasse ou pour un autre bâtiment à structure légère, ou encore poussés vers le nord du site au cours de son arasement.

### **6.2.3 Événement 2 : démolition du bâtiment (1A3-1B4-1D2-1D6-1D7-1D11-1D12-1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A3-2B2-2C2-2D2-2F2-3A2-3C2; 1A9-1D13-1E3)**

Cet événement est démontré par l'apparition d'une couche localisée sur le côté intérieur de toutes les sous-opérations explorées, et par quelques vestiges architecturaux associés au bâtiment (figs. 4 et 5). La première caractéristique qui milite en faveur de l'association de ce niveau avec la démolition du bâtiment réside dans la présence de nombreux fragments de papier goudronné et de bardeaux d'asphalte, ainsi que dans l'abondance des clous tréfilés et des tessons de verre à vitre. Ce niveau est le premier à avoir révélé des artefacts qui sont, pour la plupart, reliés de près ou de loin à l'architecture, comme en témoignent encore une fois les clous, le verre à vitre, le verre de lampe et la patte de poêle en fonte (photo 4).

La présence de plusieurs fragments de bois mis au jour à proximité des sablières basses confirment aussi cet événement, comme le démontrent la planche 1A9 (fig. 4, photo 5), les pièces de bois 1E3 (photo 7) et l'agencement 1D13 (fig. 6, photo 6). Ainsi, il est fort probable que ces éléments aient appartenu à des sections du mur nord (1A9) et est (1E5), tandis que la porte d'entrée aurait été localisée au coin sud-ouest du bâtiment, si on en juge par l'interruption du bourrelet dont il a été question précédemment et par la présence de la structure 1D13.

Ces données permettent de mieux saisir la configuration de ce petit bâtiment. Fait d'une structure de madriers (1A9 et 1E5), l'extérieur de ses murs était revêtu de papier goudronné, tandis que le toit supportait une couverture de bardeaux d'asphalte. L'entrée, au coin sud-ouest du bâtiment, était close par une porte faite d'éléments verticaux en bois, sur lesquels étaient fixées des planches à l'horizontale (1D13). Le poêle à bois trônait près de cet accès, à en croire la mise au jour d'une patte de poêle dans le lot 1D6, et la lumière était fournie par au moins une fenêtre située près de la porte (concentration de verre à vitre dans les lots 1D1 et 1D7), et par une lampe à mèche gardée près de l'entrée (présence importante de fragments dans le lot 1D7) (tableaux 1 et 2).

Quant à la date de démolition du bâtiment, les quelques artefacts datables démontrent qu'elle a eu lieu au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'abondance des clous tréfilés et l'absence de types de clou plus anciens excluent toute période précédant 1890, et les quelques tessons de verre datables appartiennent à des contenants fabriqués mécaniquement à l'aide de techniques utilisées entre 1914 et 1950 (type « Owens »). Comme cet assemblage peut être associé à l'occupation du bâtiment, cette fourchette temporelle s'applique aussi aux activités domestiques qui s'y sont déroulées avant l'abandon du site.

Enfin, plusieurs lots mis au jour dans des sous-opérations relativement éloignées du bâtiment, du côté nord du ruisseau, ont été inclus dans cet événement. Comme d'importantes perturbations se sont produites plusieurs années après l'abandon du site, il semble tout à fait plausible que les artefacts mis au jour dans ces unités de fouille aient été déplacés jusqu'à leur lieu de découverte.

#### **6.2.4 Événement 3 : reconstitution de la surface humique (1A1-1B1-1B2-1B3-1C1-1C2-1D1-1D6-1D7-1D11-1D12-1D13-1E1-1F1-1G-1H-1J-1K-2A1-2A2-2B1-2C1-2D1-2E1-2F1-3A1-3B1-3C1)**

La surface du site ChEt-1 était recouverte en entier d'une épaisse litière qui contenait de nombreux artefacts datant du XX<sup>e</sup> siècle (tableaux 1 et 2). La distribution spatiale des objets témoins semble démontrer que des activités spécifiques ont eu lieu dans le voisinage de la sous-opération 2A, compte tenu du nombre relativement important de déchets métalliques tels de la broche, un manche de pelle et un seau (tableau 1, photo 2). Ces rebuts deviennent moins nombreux vers le sud-est, en s'approchant des sous-opérations 2B, 2C, 2D, 2E et 2F, là où les artefacts reliés à l'architecture et à la consommation de boissons alcoolisées deviennent de plus en plus présents (fig. 1). En somme, plus on s'approche du bâtiment, plus les vestiges de son occupation sont présents.

#### **6.2.5 Événement 4 : circulation de véhicules motorisés (1D5, 2A1, 2A2, 2B1)**

Le dernier événement à avoir eu lieu sur le site a laissé de profondes traces dans les sols du site ChEt-1. En effet, l'observation du site et de sa périphérie démontre que sa surface est sillonnée d'ornières, parfois profondes, laissées par des véhicules lourds. Par exemple, le lot 1D5 était situé dans le trajet suivi par une telle ornière, qui descendait vers la route 175. La fouille de ce lot a montré que les sols sous-jacents étaient perturbés jusqu'au sol stérile tandis que du côté nord du site, seules les extrémités de la sous-opération 2B (fig. 1, photo 1) ont été dégagées vu la présence d'une telle ornière en son centre. Ces ornières sont fort probablement associées aux activités de coupe du bois pratiquées dans les environs. En effet, les arbres qui constituent le couvert forestier au sud du ruisseau sont âgés de plus ou moins 20 ans, tandis qu'ils sont absents sur l'autre rive du cours d'eau.

L'étendue du réseau d'ornières sur le site ChEt-1 laisse croire que l'étalement des artefacts de nature architecturale qui parsèment les lieux a été causé par le va-et-vient de la machinerie au cours des dernières décennies. En effet, du papier goudronné, du verre à vitre et du verre de lampe ont été mis au jour dans des sondages localisés au nord du ruisseau, donc éloignés du bâtiment. Comme aucune trace d'un nouveau vestige architectural n'a été identifiée au cours de la fouille, il semble que cet éparpillement s'explique par le transport de ces artefacts par la circulation de véhicules. Ces ornières représentent le dernier événement visible à s'être produit sur le site ChEt-1.

## 7. Discussion

La fouille du site archéologique ChEt-1 a permis de déterminer la nature du site et l'époque durant laquelle les lieux ont été occupés. Ainsi, le monticule identifié lors de l'inventaire archéologique effectué en 2004 a accueilli un très petit bâtiment dont la charpente en bois s'élevait sur des sablières basses qui s'appuyaient contre un bourrelet de terre. Le bâtiment comprenait une porte, une fenêtre et un poêle en fonte situés dans le coin sud-ouest de celui-ci. De plus, l'assemblage artefactuel démontre que l'érection de la structure a eu lieu au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, peut-être même entre 1900 et 1910.

Néanmoins, ces nouvelles données sur le site ChEt-1 n'ont pas permis de préciser certains aspects de l'occupation des lieux, le plus important de ceux-ci correspond à l'identification des utilisateurs du bâtiment et, de ce fait, la fonction précise de celui-ci. Par exemple, aucun objet de nature strictement domestique, mis à part une soucoupe en fer-blanc, n'a été mis au jour. L'absence de déchets culinaires tels que des ossements d'animaux, est également surprenante. En fait, seuls des tessons de bouteilles de boissons alcoolisées et des fragments de boîtes de conserve en fer-blanc ont été mis au jour au cours de la fouille. Ces éléments, jumelés à l'exiguïté du bâtiment, excluent une occupation permanente ou de longue durée du site ChEt-1.

La documentation ethnohistorique révèle qu'une série de camps avaient été aménagés le long du sentier qui traversait la Réserve faunique des Laurentides. Ces abris accueillait autant les postiers que les agents de la faune et les voyageurs qui parcouraient le sentier reliant Québec à Hébertville, au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et durant les trois premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle. Ces bâtiments pouvaient parfois s'avérer relativement spacieux, comme le poste de la Galette, tandis que certains relais n'offraient aucun confort, se limitant à un toit et à un système de chauffage. En fait, ils étaient destinés à fournir un abri aux travailleurs et aux passants, pour un séjour de courte durée. Bien qu'aucune description systématique de ces abris érigés au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle ne soit disponible, certains récits collectés auprès d'anciens usagers démontrent la précarité des logements offerts, dans lesquels les occupants « rentraient à quatre pattes [...] » (extrait du témoignage de Joseph Girard, dans Saint-Aubin 1987 : 98).

Bien qu'une coupe forestière mécanisée ait eu lieu à proximité de la route 175 en 1923 (Leblanc et Bélanger 2000), la superficie limitée du bâtiment, soit 9 m<sup>2</sup>, ne devait pas offrir un confort suffisant pour un groupe de travailleurs de la forêt devant y habiter durant un certain temps. De plus, un tel type d'occupation aurait dû générer une accumulation de déchets beaucoup plus importante que ce que laisse supposer la collection d'artefacts récoltée en cours de fouille. En fait, les vestiges mis au jour lors de la fouille du site ChEt-1 prennent tout leur sens si ils sont comparés aux données ethnographiques et historiques : ce bâtiment, construit au début du XX<sup>e</sup> siècle, aurait été utilisé comme gîte de passage destiné à accueillir les inspecteurs de la Réserve faunique des Laurentides qui sillonnaient le territoire, et les voyageurs qui traversaient la forêt entre Québec et Hébertville. Ils y trouvaient de quoi se réchauffer et s'éclairer, mais guère plus.

## 8. Conclusion

Effectuée pour le compte du ministère des Transports du Québec au cours du mois de juillet 2005, la fouille du site ChEt-1 a permis la mise au jour d'éléments architecturaux ayant appartenu à un très petit bâtiment, ainsi qu'une collection d'artefacts témoignant de l'occupation des lieux au cours des premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

Un bâtiment, dont les éléments de fondation ont été mis au jour, s'élevait sur un petit monticule dont la présence avait été observée au cours de l'inventaire archéologique effectué en 2004. Les données archéologiques ont permis d'en déterminer les étapes de construction, soit un premier remblai de nivellement effectué à l'aide de sols prélevés à proximité, l'installation de sablières basses, le remblayage à l'extérieur du bâtiment et l'érection des murs, faits probablement de planches de bois. La distribution spatiale des artefacts a démontré la présence de certaines composantes architecturales, telle une fenêtre au coin sud-ouest du bâtiment, à proximité de la porte d'entrée et un poêle en fonte. Cette même distribution spatiale, jumelée à l'observation de la surface des lieux, a aussi permis de conclure à l'existence de perturbations majeures sur l'ensemble du site, causées par la circulation de véhicules lourds.

Enfin, le survol de la littérature ethnohistorique suggère que ce petit abri aurait pu être utilisé pour de très courts séjours, par les inspecteurs de la Réserve faunique des Laurentides et par les voyageurs qui parcouraient la route entre Québec et Hébertville.

La fouille du site ChEt-1 étant complétée, le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de conséquences pour le patrimoine archéologique. Toutefois, compte tenu des résultats obtenus lors de la fouille de 2005, il est recommandé qu'une enquête ethnographique puisse être réalisée dans les meilleurs délais auprès des derniers témoins de cette époque, étant donné la rareté des données relatives à cette période récente et l'âge très avancé des informateurs potentiels.

## OUVRAGES CONSULTÉS

AUBUT-ROBITAILLE, Éléonore, Érik Langevin, Joane Girard et Jean-François Moreau, n-d : *Fouilles archéologiques du site ChEt-2, Réserve faunique des Laurentides (été 2007)*. Service des Projets. Direction de la Capitale Nationale. Ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, À paraître.

BAULU, Ann, 1975 : *Archéologie au lac des Commissaire*. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Montréal, 132 p.

CHRÉTIEN, Yves, 2001 : *Inventaires archéologiques 2001 sur les anciens territoires de chasse hurons*. Conseil de la Nation huronne-wendat, Ancienne Lorette, 167 p.

DAVENPORT, Mrs, 1872 : *Journal of a Fourteen Day's Ride Through the Bush from Quebec to Lake St.John*. Daily Mercury, Quebec, n-p.

ETHNOSCOP, 1983 : *Historique des parcs de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins*. Ministère du loisir, de la chasse et de la pêche, Québec, 252 p.

FORTIN, Joseph-Henri, 1970 : *Occupation indienne au lac des Commissaires (Esh qua kma)*. Archéologie au Haut-Saguenay, Société d'archéologie du Saguenay, Métabetchouan.

----, 1971 : *Sommaire de notre travail en 1971 autour du lac St-Jean et à la périphérie sud*. Trois rapports d'activités. Archéologie au Haut-Saguenay, Société d'archéologie du Saguenay, Métabetchouan, 54 p.

HARRIS, Edward C. ,1989 : *Principles of Historical Stratigraphy*. Londres, Academic Press.

LALIBERTÉ, Marcel, 1993 : *Inventaire archéologique : route 175, réserve faunique des Laurentides; route 279, Saint-Gervais; route 173, Saint-Georges; autoroute 20, échangeur 311, Bernière; route 267, Thetford-Mines*. Ministère des Transports du Québec, Québec, 64 p.

LANGEVIN, Érik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay & Jean-François Moreau, 2003 : *Étude du potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier. Document synthèse. Corridor de la route 175*. Ministère des Transports du Québec, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 36 p., annexes et cartes.

----, 2004 : *Étude du potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides, Parc des Grands Jardins et Parc de la Jacques-Cartier*. Ministère des Transports du Québec, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 131 p., annexes et cartes.

LANGEVIN, Érik, Joane Girard, Jean-Michel Lavoie-Painchaud, n-d : *Inventaires archéologiques (été-automne 2007). Route 175, km 86 à 144*. Service des Projets, Direction de

la Capitale-Nationale. Ministère des transports du Québec. Subarctique Enr., Chicoutimi. À paraître.

LANGÉVIN, Érik, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2001 : *Inventaire archéologique de l'automne 2000*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi. Rapport préparé pour Hydro-Québec dans le cadre du projet de régularisation des crues du bassin versant du lac Kénogami, 51 p. + annexes.

LANGÉVIN, Érik et Annabelle Laliberté, 1993 : *Interventions archéologiques au Saguenay-Lac-Saint-Jean, 1992*. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 33 p.

LANGÉVIN, Érik, Jean-Michel Lavoie-Painchaud et Jean-François Moreau, n-d : *Fouilles archéologiques du site CiEt-1, Réserve faunique des Laurentides (Automne 2006)*. Service des Projets. Direction de la Capitale Nationale, Ministère des Transports du Québec, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, À paraître.

LANGÉVIN, Érik, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2007 : *Inventaires archéologiques (2005). Réaménagement de la route 175, km 86 à 144*. Service des Projets, Direction de la Capitale Nationale. Ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 138 p. + annexes.

LANGÉVIN, Érik, Michel Plourde, Joane Girard et Jean-François Moreau, 2005 : *Inventaires archéologiques (automne 2004). Route 175, km 86 à 133*. Service des Projets. Direction de la Capitale Nationale, Ministère des Transports du Québec, Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 160 p. + annexes.

LEBLANC, Marc et Louis Bélanger, 2000 : *La sapinière vierge de la Forêt Montmorency et de sa région : une forêt boréale distincte*. Gouvernement du Québec, ministère des Ressources naturelles, Direction de la recherche forestière, Québec, Mémoire de recherche forestière no. 136.

PINTAL, Jean-Yves, 2002 : *Inventaires archéologiques. Direction de Québec (été 2001)*. Ministère des Transports du Québec, Québec, 92 p + annexes.

SAINT-AUBIN, Francine, 1987 : *Histoire de la région des Grands Jardins*. Direction centrale du ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche, Québec. Deux tomes.

SIMARD, Robert, 1970 : *Notes sur les sites du lac Jacques-Cartier*. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, n.p.

**Annexe 1**  
**Fiches d'enregistrement**

Résumé de lot ( )

Site op. sous-op. lot Par: # de page / nb de page

Date: Début: / / Photo: [ ] N/B [ ] Diapos Fin: / /

Définition:

Technique:

Orientation: Localisation:

Dimensions: Lots limitrophes: Apparaît sur: Longueur: Sup.: [ ] Coupe(s) Largeur: Inf.: [ ] Plan(s) Diam.: Lat.: [ ] Profil(s)

Altitudes: Hauteur: Sommet min: Base max: Hauteur =

Références au(x) carnet(s): # Page:

Description: Échantillon: [ ]

Interprétation et datation

Autres notes au verso... [ ]

**Annexe 2**  
**Catalogue des photographies**

## ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

**Code du site :** ChEt-1  
**No Film :** 1  
**Type de pellicule :** Couleur

**Nom du site :** Km 87  
**ISO :** 200

No cliché	Description	Orientation	Date
1	1A1 : début de fouille	N	04-07-05
2	1A1 : début de fouille	N	04-07-05
3	1A1 : début de fouille, partie nord	S	04-07-05
4	Fin 2A1, début 2A2	O	04-07-05
5	Fin 1A1, début 1A2 et 1A3	N	04-07-05
6	Fin 2A2, début 2A3	O	04-07-05
7	Fin 2A3, début 2A4 (raté)	E	05-07-05
8	Fin 2A3, début 2A4	E	05-07-05
9	Fin 1A3, début 1A4 et 1A5	N	05-07-05
10	Fin 1A3, début 1A4 et 1A5	N	05-07-05
11	Fin 2A5 ; fin de fouille	O	06-07-05
12	Fin 1A5 et 1A6, début 1A7, 1A8 et 1A9	N	06-07-05
13	Fin 1A5, début 1A7, 1A8 et 1A9	E	06-07-05
14	2A : stratigraphie de la paroi nord	N	06-07-05
15	1A : fin de fouille	N	08-07-05
16	1A : fin de fouille	S	08-07-05
17	2E : fin de fouille	N	08-07-05
18	2D : fin de fouille	S	08-07-05
19	2B : fin de fouille	E	08-07-05
20	2B : stratigraphie de la paroi ouest	O	08-07-05
21	2B : stratigraphie de la paroi nord, partie est	N	08-07-05
22	3A : fin de fouille	N	09-07-05
23	3C : fin de fouille	N	09-07-05
24	1A : stratigraphie de la paroi ouest, partie nord	O	09-07-05
25	1A : stratigraphie de la paroi ouest, partie centrale	O	09-07-05
26	1A : stratigraphie de la paroi ouest, partie sud	O	09-07-05
27	Début 1C3	S	18-07-05

## ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

**Code du site :** ChEt-1

**Nom du site :** Km 87

**No Film :** 2

**ISO :** 100

**Type de pellicule :** Couleur

No cliché	Description	Orientation	Date
1	Fin 1B2, 1B3 et 1B4, début 1B5	O	18-07-05
2	Fin 1C3, début 1C4	S	18-07-05
3	Bois 1C5, détail	E	18-07-05
4	Fin 1B5, début 1B6	O	18-07-05
5	Fin 1D1, début 1D2	S	18-07-05
6	Fin 1B6, surface de 1B7 et début 1B8	O	19-07-05
7	Vue en plongée de 1B7, vers le sud	S	19-07-05
8	Fin 1D5, début 1D6	N	19-07-05
9	Fin 1D5, début 1D6	N	19-07-05
10	Fin 1B9 et 1B10 (fin de fouille)	E	19-07-05
11	Fin 1C4 (fin de fouille)	S	19-07-05
12	Fin 1C4 (fin de fouille)	N	19-07-05
13	Vue de la dépression autour de 1C	SO	19-07-05
14	Vue de la dépression avant l'ouverture de 1F	NO	19-07-05
15	Début 1F1	NO	19-07-05
16	Surface 1D7 avec bois	O	20-07-05
17	Fin 1D7, début 1D8 et 1D9	E	20-07-05
18	Fin 1E2, début de la surface de bois	E	20-07-05
19	1C : stratigraphie de la paroi ouest, partie nord	O	20-07-05
20	1C : stratigraphie de la paroi ouest, partie sud	O	20-07-05
21	Fin 1D10 (fin de fouille)	N	20-07-05
22	Fin 1E3, surface de bois 1E4	E	21-07-05
23	Fin 1E5, fin de fouille	E	21-07-05
24	1E : stratigraphie de la paroi nord	N	21-07-05
25	1F : fin de fouille	N	21-07-05
26	1F : stratigraphie de la paroi nord	E	21-07-05

## ENREGISTREMENT PHOTOGRAPHIQUE

Code du site : ChEt-1  
No Film : 3  
Type de pellicule : Couleur

Nom du site : Km 87  
ISO : 100

No cliché	Description	Orientation	Date
1	Début 1D11	O	21-07-05
2	Extension 1D12 avec bois (1D13)	S	22-07-05
3	Photo d'activité de fouille	N	22-07-05
4	Fin 1D13 (fin de fouille)	E	22-07-05

**Annexe 3**  
**Inventaire des artefacts et des écofacts**

**Inventaire des artefacts et écofacts**  
**Archéologue/analyste : Hélène Côté**  
**Date : 28-12-05**

Objet	No. Frag.	No. Obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires
Semelle	2	1	4.4.3	Chaussures	Recon	Semelle en deux épaisseurs dont l'une s'est décollées de l'autre. Longueur résiduelle : 17 cm; largeur : 6cm. Non conservée.
Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment de verre plat non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé complet mesurant 18 cm. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé complet sur lequel sont collés quelques résidus de bois. Longueur : 8 cm. Non conservé.
Vitre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments de verre plat dont un de rebord. Non conservé.
Boîte de conserve	1	1	4.1.4	Alimentation, conservation	Inc	Couvercle de boîte de conserve affichant un diamètre de 7.2 cm. Les bords affichent les marques de découpage du métal. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé complet d'une longueur de 8 cm. Non conservé.
Bouteille cylindrique	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Frag	Fragments de paroi non conservés.
Papier goudronné	6	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments non conservés.
Papier goudronné	8	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments non conservés.
Papier goudronné	3	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments non conservés.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé inséré dans un morceau de bois. Longueur : 10 cm. Non conservé.
Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat. Non conservé.
Cheminée de lampe	2	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi très fin. Non conservé.
Clou tréfilé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous tréfilés complets dont 2 sont tordus. Leur longueur varie de 10 à 16 cm. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé complet mesurant 8 cm. Non conservé.
Résidus	75	0	7.5	Témoins d'altéraitons autres	Frag	Fragments dont certains sont courbés. Pourrait s'agir des restes d'un tuyau de poêle. Non conservé.
Bouchon	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Ent	Bouchon complet de type « crown », avec inscription en relief « Boswe » au centre de deux bandes en relief. Diamètre : 3 cm. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé tordu complet d'une longueur de 11 cm. Non conservé.
Lime	1	1	1.3.2.1	Fer, outils	Comp	Lime rectangulaire plate à taillant simple et à queue de rat dont l'extrémité distale a été cassée. Elle devient plus étroite à mesure que l'on s'approche de l'extrémité fracturée. Longueur : 23.3 cm; longueur de la queue : 5 cm; largeur : 1.5 cm à 2 cm. Non conservé.
Papier goudronné	1	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragment non conservé.

**Inventaire des artefacts et écofacts**  
**Archéologue/analyste : Hélène Côté**  
**Date : 28-12-05**

Objet	No. Frag.	No. Obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires
Vitre	110	0	4.7.1.4	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats dont 7 présentent un rebord. Non conservés.
Cheminée de lampe	6	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi très minces, non conservé.
Clou tréfilé	7	7	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous tréfilés complets dont certains sont tordus, mesurant entre 8 et 15 cm. Non conservés.
Verre	12	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats. Non conservé.
Cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi fin. Non conservé.
Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats non conservé.
Poêle	1	1	4.8.1	Chauffage	Frag	Patte de poêle dont la partie supérieure est rattachée à la bande d'appui de la plaque de fond. Recourbée, la patte affiche des losanges en relief dans sa partie supérieure et des palmettes au centre et au bas. Appartenait probablement à un poêle simple. Hauteur : 20.5 cm. Non conservé.
Vitre	17	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats non conservés.
Cheminée de lampe	61	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments de paroi très fins dont un situé près du rebord, vu sa forme recourbée. Non conservés
Écrou	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Ent	Petit écrou à six côtés, affichant une largeur maximale de 0.8 cm. Non conservé
Clou tréfilé	3	3	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous tréfilés complets dont un est tordu. Longueur entre 8 et 15 cm. Non conservé.
Vitre	1	0	4.1.1	Alimentation, préparation	Frag	Fragment plat non conservé
Cheminée de lampe	1	1	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment du rebord droit de la partie inférieure de la cheminée de lampe. Diamètre : 8 cm. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clou tréfilé sur lequel il reste quelques fragments de bois. Longueur : 10.5 cm. Non conservé.
Papier goudronné	14	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments non conservé.
Vitre	3	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats non conservé.
Papier goudronné	34	1	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments dont un de coin. Non conservé.
Pelle	1	1	1.11.1	Matières multiples, outils	Inc	Manche de pelle dont il reste le cadre en forme de « U » dont l'extrémité des branches est circulaire. Ces extrémités retiennent la tige sur laquelle la poignée, habituellement en bois, s'arrimait. Le tout est relié à la douille qui contient toujours une partie du manche. Longueur : 12 cm; largeur du cadre : 11 cm. Non conservé.
Papier goudronné	2	0	4.7.1.4	Matériaux de revêtement	Frag	Fragments non conservés.
Contenant	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi non conservé.
Vitre	2	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats non conservés.

**Inventaire des artefacts et écofacts**  
**Archéologue/analyste : Hélène Côté**  
**Date : 28-12-05**

Objet	No. Frag.	No. Obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires
Bouteille	2	1	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Frag	Fragments dont un de goulot à capsule sur lequel figure une cicatrice de moule verticale, et un tesson de paroi avec marque de moule verticale. Fabrication à la machine. Non conservé.
Boîte	71	1	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi et de rebord (n=5) affichant une lèvre formée par le pliage du métal. L'un de ces fragments montre aussi une attache constituée par un petit dôme plat inséré dans un trou de la paroi et rivetée, percée en son centre pour laisser place à l'anse (probablement en broche). L'objet a été aplati. Non conservé.
Clou tréfilé	1	1	4.7.2.3	Fixations-clous	Inc	Long clou tréfilé dont la pointe est manquante. Longueur résiduelle : 8 cm. Non conservé.
Broche	14	0	7.2	Multiples	Frag	Fragments de broche dont quelques-uns sont tordus pour former un brin plus épais. Non conservé.
Vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat non conservé.
Cheminée de lampe	3	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragments très fins non conservés.
Bouteille	58	0	4.10	Entreposage ind.	Recon	Fragments dont 56 tessons de paroi (plusieurs avec traces de moule fantôme) et 2 jointifs de cul en retrait dont le fond affiche une marque d'aspiration typique du procédé Owens et triangle en relief au centre. Fabrication machine 1840-1950. goulot 2A1 appartient prob. À la même bouteille. Diamètre : 8 cm. Non conservé
Clou trefilé	10	10	4.7.2.3	Fixations-clous	Comp	Clous tréfilés dont un a perdu sa pointe. Longueur entre 2.5 cm et 17 cm. Non conservés.
Broche	18	0	7.2	Multiples	Frag	Fragments non conservés.
Contenant	7	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragments de paroi non conservés.
Vitre	28	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats non conservés.
Rondelle	1	1	7.2	Multiples	Ent	Rondelle d'un diamètre extérieur de 3.5 cm et d'un diamètre extérieur de 1.5 cm. Non conservée.
Clou tréfilé	9	9	4.7.2.3	Fixations-clous	Ent	Clous tréfilés tous tordus mesurant entre 5.5 cm et 15 cm. Non conservés.
Broche	1	0	7.2	Multiples	Frag	Frament non conservé.
Réservoir de lampe à mèche	5	1	4.8.2	Éclairage	Inc	Fragments jointifs montrant la paroi oblique et le rebord à lèvre arrondie surmontant un étranglement. L'intérieur de l'ouverture affiche un point d'appui. Le corps porte une ligne de moule verticale et une autre, horizontale, à la jonction du corps et de l'ouverture. Diamètre; ouverture 7 cm. Non conservés.
Bouteille carrée	4	0	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Frag	Fragments dont certains son jointifs de paroi et d'amorce d'épaule tombante. Non conservés.
Bouteille carrée	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Ent	Bouteille dite « à gin » à cul en retrait avec marque d'aspiration du procédé Owens, paroi à stries verticales en relief, épaule tombante, col court et goulot à lèvre rabattue. Marque de moule verticale de la base à la surface de la lèvre. Hauteur : 26 cm; dims base : 8 sur 8 cm. 1914-1950. non conservée.

**Inventaire des artefacts et écofacts**  
**Archéologue/analyste : Hélène Côté**  
**Date : 28-12-05**

Objet	No. Frag.	No. Obj.	Code fonction	Fonction	Intégrité	Commentaires
Rivet	1	1	4.7.2.4	Fixations-divers	Recon	Tête de rivet sans sa tige. Non conservée.
Bande	2	0	7.2	Multiplés	Frag	Fragments affichant des rivets. Non conservés.
Bande	7	0	7.2	Multiplés	Frag	Fragments formés de bandes plus larges repliées en trois épaisseurs. Largeur : 1.5 cm. Non conservés.
Plaque	1	0	7.2	Multiplés	Inc	Plaque incomplète affichant des marques de rivets disparus. Dimensions : 5 cm sur 7cm. Non conservée.
Bouteille ou flacon	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment comprenant la base à fond en retrait avec lettre « M » en relief au centre d'un cercle en creux peut-être dû à la fabrication mécanique. Le verre est altéré par l'eau (les angles sont polis) et par la rouille (la bouteille est devenue orange). La technique de fabrication difficile à déterminer. Non conservés.
Soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Comp	Soucoupe à centre plat enfoncé, paroi et rebord dont la lèvre arrondie est formée par le bord enroulé du métal. Le fond est percé et quelques parties du rebord sont disparues. Diamètre : 13.5 cm. Non conservée.
Cheminée de lampe	1	0	4.8.2	Éclairage	Frag	Fragment de paroi très fin conservé.
Bouteille	2	0	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Frag	Fragment de paroi non conservés.
Résidus	4	0	7.5	Témoins d'altérations autres	Frag	Fragments trop corrodés pour en identifier la forme d'origine. Non conservés.
Broche	7	0	7.2	Multiplés	Frag	Fragments non conservés.
Bouteille carrée	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserve/ entreposage	Frag	Fragment plat affichant des stries verticales, non conservé.
Boîte de conserve	37	1	4.1.5	Alimentation, entreposage des aliments	Inc	Fragments dont trois de fond et trois de rebord supérieur. Diamètre : 9 cm. Non conservés.

Ministère des Transports  
Centre de documentation  
700, boul. René-Lévesque Est,  
21<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1

MINISTÈRE DES TRANSPORTS



QTR A 234 998